

# Procap

Le magazine  
pour personnes  
avec handicap

02/22



---

Focus

## **Enfants et ados**

Procap Suisse conseille et accompagne les enfants en situations de handicap et leurs familles depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte

---

Réfugié·e·s d'Ukraine en situations de handicap

## **Une famille raconte**

Aide unie pour les personnes avec handicap

procap



«Grâce au Swiss-Trac, je peux vraiment profiter des vacances»

**SWISS•TRAC®**

Trouvez un distributeur et faites un essai: [www.swisstrac.ch](http://www.swisstrac.ch)

## Meilleure qualité de vie grâce à la mobilité.

C'est à votre véhicule de s'adapter à vous et à vos besoins – et pas l'inverse. Depuis 1978, nous aménageons des véhicules sur mesure dans nos ateliers à Bergdietikon.

ADAPTATION  
POSSIBLE  
SUR DIVERSES  
MARQUES



Système d'aide au chargement de fauteuil roulant



Aides à la montée et à la descente



AMENAGEMENT DE VEHICULES  
**WALDSPURGER**



INNOVER PAR TRADITION

Contactez-nous pour obtenir des informations complémentaires. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

044 743 80 40 • [waldspurger.ch](http://waldspurger.ch)

**RolliPro™**

Une solution astucieuse pour les personnes à mobilité réduite.



## Editorial

Les enfants et les jeunes en situations de handicap ont souvent besoin de conseils très spécialisés. C'est pourquoi le service juridique de Procap Suisse propose habituellement un mandat dit de longue durée pour les enfants et les jeunes et, dans l'idéal, accompagne les personnes concernées de la naissance à l'âge adulte. Le livre de Procap « Les droits de mon enfant » a été entièrement révisé et réédité et sera disponible à la fin de l'été. Cette publication est un guide indispensable pour quiconque souhaite avoir une vision d'ensemble des assurances sociales et de leurs prestations parfois complexes.

Outre les conseils juridiques et les conseils en assurances sociales, Procap s'engage dans de nombreux autres domaines. Ainsi, avec le « Giro di Procap », nous porterons cette année le message de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées à travers la Suisse, à la manière d'un drapeau olympique. Enfin, Procap travaille actuellement en coordination avec d'autres organisations de personnes avec handicap pour soutenir les réfugié·e·s ukrainien·ne·s en situations de handicap.

Sonja Wenger  
Responsable Communication de l'association et médias

## Contenu

Brèves	4
« Giro di Procap »: sur deux roues pour la CDPH	6
Réfugié·e·s d'Ukraine en situations de handicap	12
« Nous sommes Procap »: Kinan Sibai	16
« Nous sommes Procap »: Angelina Marty	22
Procap Suisse: Changement à la direction	24
Procap Voyages: Sentiers de randonnée sans obstacles pour les personnes aveugles et malvoyantes	34
Action ONU-CDPH à Berne	36
<hr/>	
<b>Focus</b>	
Enfants et ados: Une aide concrète pour souffler un peu	8
Nouvelle édition de « Les droits de mon enfant »	11
Programme d'activités de loisirs de Procap Genève	18
<hr/>	
<b>Parte italiana</b>	
Guida giuridica: Quali sono i diritti di mio figlio?	27
Bambini e giovani: Un aiuto e un sollievo concreti per i familiari	28
Nuova edizione della guida «Quali sono i diritti di mio figlio?»	31
<hr/>	
<b>Service</b>	
Conseil juridique: Les droits de mon enfant	21
Casse-tête	32
Carte blanche	38



## Une journée pour discuter d'inclusion

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LInCa) est entrée en vigueur dans le Canton de Neuchâtel. Afin que cette loi soit mise en œuvre et ait un réel impact, le Canton s'est doté d'une préposée à l'inclusion. Elle aura la charge d'élaborer un plan d'action en collaboration avec les associations et les personnes en situations de handicap et en suivant les recommandations du Comité de la CDPH. Son mandat a débuté le 1<sup>er</sup> avril avec les premiers Etats généraux de l'inclusion organisés par le Canton. Cette journée a réuni une centaine de personnes issues d'associations de défense des personnes en situations de handicap, d'institutions partenaires, de divers services de l'Etat (formation, transports, ...). L'objectif étant de réfléchir ensemble à des pistes concrètes pour la mise en œuvre de la LInCa, différentes thématiques telles que l'inclusion professionnelle, la mobilité pour tou·te·s et l'autodétermination dans le logement ont été discutées. Il en est ressorti un grand besoin de sensibiliser davantage le public et d'améliorer l'accès aux informations accessibles dans tous les domaines de la vie ainsi qu'un souhait de décloisonnement, pour sortir de l'opposition institution vs autonomie.

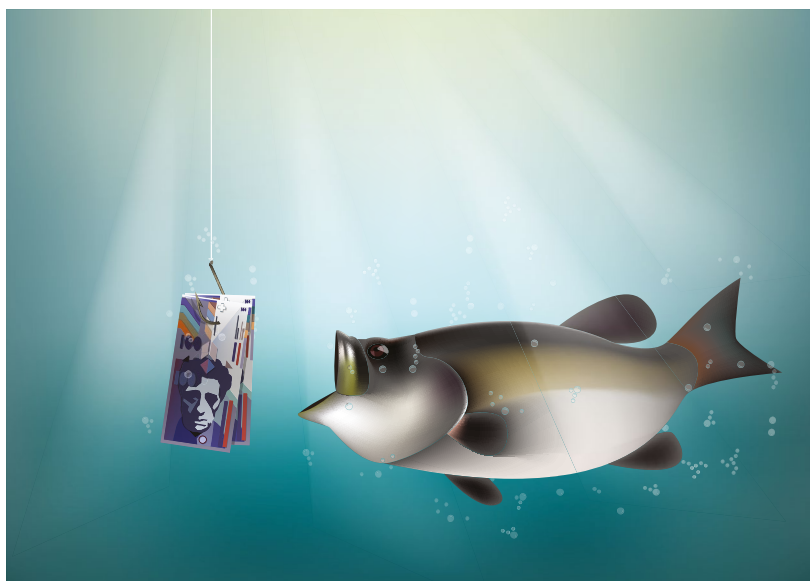


© IWAS Powerchair Hockey World Championship 2022

## Championnat du monde de hockey en fauteuil roulant électrique à Sursee

Du 9 au 14 août 2022, la Suisse accueillera pour la première fois le plus grand championnat international pour athlètes en fauteuil roulant électrique. Dix équipes venues du monde entier se disputeront le titre de championne du monde lors du IWAS Powerchair Hockey World Championship à la Stadthalle de Sursee (LU). Le hockey en fauteuil roulant électrique est une discipline sportive rapide et dynamique pour les personnes en situation de handicap physique. Les athlètes s'affrontent à cinq contre cinq et cherchent à marquer plus de buts que l'équipe adverse. Qui succédera à l'Italie, championne du monde en titre ?

Pour plus d'informations et pour connaître le programme des matchs, voir [www.pchworldcup.com](http://www.pchworldcup.com) et [www.facebook.com/pchworldchampionship](https://www.facebook.com/pchworldchampionship)



## Rapport annuel 2021 fraîchement imprimé

Avec pour thématique principale la « Numérisation », le rapport présente le travail d'uniformisation des sites internet, correspondant à la stratégie numérique de Procap Suisse. Les rapports des départements de Procap donnent en outre un aperçu des tâches et des projets de l'organisation, au cours d'une année 2021 marquée une fois de plus par la pandémie de coronavirus.



## Notre artiste

Les illustrations de ce magazine ont été réalisées par Simona Benanti. Détentrice d'un CFC de graphiste, elle suit actuellement une formation continue en « Interaction Design » dans une école supérieure et travaille comme designer d'interaction dans le canton de Bâle.

[simonabenanti.ch](http://simonabenanti.ch)

## Baisse absurde de l'allocation pour impotent pour les enfants

Les enfants avec handicap ont la possibilité de passer occasionnellement la nuit dans des milieux d'accueil externes. Pour beaucoup de parents, il s'agit d'une aide indispensable. Hélas, les coûts ne sont pas toujours pris en charge par les pouvoirs publics et certains parents doivent donc les assumer eux-mêmes.

Or, si les parents recourent à une telle offre, l'allocation pour impotent (API) est réduite à un quart du montant. Pour Procap, cette règle est totalement incompréhensible : en plus des coûts du milieu d'accueil, les parents doivent aussi continuer de payer leurs coûts fixes à la maison. Le monde politique a récemment été alerté de cette pratique : lors de la session de printemps, le conseiller national Benjamin Roduit (Le Centre, VS) a en effet demandé au Conseil fédéral la raison de cette réduction. Comme justification, ce dernier a affirmé que la mesure avait été prise par souci d'« égalité de traitement » avec le cas des enfants qui se trouvent en permanence dans un centre de réadaptation et qui perçoivent un quart de l'API pour l'entretien des contacts sociaux avec l'entourage, en plus des coûts du foyer.

Cette réduction n'est toutefois pas justifiée lorsque l'enfant passe la nuit dans un milieu d'accueil, car ces nuits représentent un coût considérable pour les parents par rapport aux enfants se trouvant en centre de réadaptation. Il ne saurait donc être question d'une quelconque égalité de traitement.

Procap appelle à la suppression de cette règle absurde. Nous traiterons prochainement de la question en détail.

# Giro di PROCAP

# Sur deux roues pour la CDPH



## Danke - Merci - Grazie!

Grâce au partenariat de longue date entre les Auberges de Jeunesse Suisses et Procap Voyages, l'équipe du « Giro di Procap » pourra se détendre et se reposer dans leurs hébergements après chaque étape et pourra ainsi repartir en pleine forme la journée suivante.

A la mi-mars 2022, les progrès de la Suisse dans la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ont été examinés pour la première fois depuis son entrée en vigueur en 2014 (voir magazine Procap N°1/2022). A l'initiative des organisations suisses de personnes avec handicap, plus de 1000 personnes ont manifesté à Berne à cette occasion le 9 mars 2022 sous un soleil radieux (voir page 36). Cette manifestation a été un grand jour pour notre mouvement et un signal fort quant à l'importance de la CDPH.

Lors des préparatifs de cette manifestation, Procap Suisse a eu l'idée d'organiser également un tour de Suisse à vélo. L'objectif de ce « Giro di Procap »: visiter autant de sections que possible et transmettre l'esprit de la CDPH de l'une à l'autre, à la manière d'une flamme olympique, afin de mieux ancrer les revendications des personnes avec handicap dans la société.

Et nous y voilà: le « Giro di Procap » partira de Bienne le mercredi 8 juin 2022 et sera couplé à la journée nationale mouvement et rencontres de Procap du samedi 11 juin 2022 à Olten.

Entre juin et août, une équipe de passionnés de vélo de Procap sillonnera la Suisse en plusieurs étapes. Chaque jour, le départ sera accompagné d'un événement dans la section ou la région concernée. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à enfourcher vos deux-roues – que ce soit à vélo ou en chaise roulante, que ce soit pour quelques mètres ou pour le trajet du jour en entier. Toutes et tous sont les bienvenu·e·s! Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.giro-di-procap.ch/français](http://www.giro-di-procap.ch/français) ou sur les sites internet des sections concernées.

### Les étapes :

#### Mercredi 8 juin 2022

Bienne – Berne

#### Jeudi 9 juin 2022

Berne – Lucerne

#### Vendredi 10 juin 2022

Lucerne – Olten

#### Samedi 11 juin 2022

Olten – Bâle

#### Mercredi 15 juin 2022

Coire – Saint-Gall

#### Jeudi 16 juin 2022

Saint-Gall – Uster

#### Vendredi 17 juin 2022

Uster – Bâle

#### Samedi 18 juin 2022

Bâle – Olten

#### Mercredi 13 juillet 2022

Delémont – La Chaux-de-Fonds –

Le Locle

#### Jeudi 14 juillet 2022

La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel –

Yverdon

#### Vendredi 15 juillet 2022

Yverdon – Lausanne

#### Mercredi 10 août 2022

Genève – Lausanne

#### Jeudi 11 août 2022

Lausanne – Sion

#### Vendredi 12 août 2022

Sion – Brigue

#### Samedi 13 août 2022

Brigue – Airolo

#### Jeudi 18 août 2022

Airolo – Viganello

#### Vendredi 19 août 2022

Viganello – Splügen

#### Samedi 20 août 2022

Splügen – Coire

## Projet artistique : « C'est l'heure ! »

Lors de la manifestation à Berne, des centaines de réveils ont sonné simultanément à 14h tapantes. « Réveillons la Suisse ! », tel était le message. Procap entend maintenant faire retentir le réveil ailleurs en Suisse. **Voilà pourquoi nous collecterons toutes sortes de réveils dans le cadre du « Giro di Procap ».** Ceux-ci seront remis à un ou une artiste qui réalisera une sculpture, que nous remettrons ensuite au Conseil fédéral lors d'une cérémonie officielle. Vous pouvez déposer vos réveils à la section ou les envoyer à notre département Communication à Olten. **Aidez-nous à réveiller la Suisse !**



**Une aide  
concrète  
pour  
souffler un  
peu**





En Suisse, Procap est perçue comme le centre de compétence par excellence dans les questions relatives aux enfants et aux adolescent·e·s en situations de handicap. Il arrive souvent que les avocat·e·s de l'association suivent un·e enfant avec handicap depuis sa naissance jusqu'à l'âge adulte. Car dans toutes les phases de la vie, seules les personnes qui connaissent leurs droits peuvent aussi les faire valoir.

**Texte** Sonja Wenger **Illustrations** Simona Benanti

« On ne naît pas avec la science infuse en matière d'assurance-invalidité », lance Martin Boltshauser, responsable du service juridique de Procap. Le droit des assurances sociales est un puzzle formé de milliers de dispositions, qui ne cessent d'être modifiées et dont la finalité est de régler et de concrétiser la loi. Pour s'y retrouver dans cette jungle d'ordonnances et d'instructions administratives, pour être capable de prendre les bonnes décisions, de déposer toutes les demandes correctement et d'effectuer les déclarations nécessaires dans les délais, de grandes compétences techniques et beaucoup d'expérience sont nécessaires.

S'occuper d'un·e enfant en situations de handicap demande aux parents beaucoup de temps et de ressources, de sorte que les questions relatives aux assurances sociales sont la plupart du temps reléguées à l'arrière-plan. Et même quand les choses suivent leur cours avec l'AI, les parents doivent tout de même remplir régulièrement des formulaires et établir les décomptes des prestations d'assistance. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, des questions supplémentaires se posent en matière de formation, de recherche d'une

place de travail ou de financement des besoins élémentaires. Souvent aussi, les parents s'inquiètent de ce qu'il adviendra de leur enfant le jour où ils ne seront plus là.

C'est ici qu'intervient Procap Suisse. Depuis les années 1990, le service juridique de l'association propose un mandat de longue durée pour les enfants avec handicap. « Dans les cas extrêmes, nous accompagnons les enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte, et parfois même au-delà », explique Martin Boltshauser. « Du fait de notre pratique, nous savons ce que traversent les parents d'enfants en situations de handicap. Nous pouvons les aider concrètement, aussi parce que nous avons une vue plus large que l'AI, qui ne s'occupe en général que de la demande actuelle. »

### Encadrement et conseils complets

Dans le cas d'un mandat de longue durée, les conseils destinés aux familles avec enfants en situations de handicap vont bien au-delà des consultations juridiques traditionnelles proposées par Procap. « Nous accompagnons les familles dans les demandes et requêtes à l'AI, mais aussi dans les questions qui concernent l'école, l'entrée dans la vie professionnelle, la protection de l'adulte ou le droit successoral. Et en étroite collaboration avec notre département de politique sociale, nous nous battons aussi au niveau politique pour obtenir des améliorations. »

Les avantages d'un mandat de longue durée sont nombreux et déchargent aussi les services de l'AI ou les autorités cantonales de protection de l'adulte. « Les familles sont mieux préparées aux questions et aux démarches nécessaires quand nous les avons auparavant conseillées », explique encore le spécialiste. « Les demandes peuvent ainsi être traitées plus rapidement, ou le nombre de nos interventions peut être réduit. » De plus, les avocat·e·s de Procap anticipent les situations.

Dès l'âge de 13 à 15 ans, il est crucial de faire les bonnes démarches pour éviter les lacunes de prestations. Les parents ou les tuteur·trices ont toutefois besoin d'une vision réaliste des chances et possibilités



de l'enfant. Des questions fondamentales se posent sans cesse. Une jeune personne adulte avec handicap peut-elle subvenir à ses besoins avec une rente AI et des prestations complémentaires ?

La personne concernée a-t-elle une véritable chance d'intégration sur le marché du travail primaire? Pour son bien-être, est-il plus judicieux qu'elle vive dans un appartement protégé, ou souhaite-t-elle et peut-elle tenir un ménage de façon autonome? «Il faut connaître ses droits et ses besoins pour pouvoir les faire valoir», constate Martin Boltshauser. «Et peu importe l'âge. Pour chaque décision de l'AI, la règle est toujours la même: faire confiance, c'est bien. Contrôler, c'est mieux.»

### La complexité augmente avec le nombre de droits

L'expérience acquise dans le cadre des mandats de longue durée a donné naissance au guide de Procap «Les droits de mon enfant» en 2006 (voir aussi l'article à la p. 11). L'ouvrage, vendu depuis à 5000 exemplaires, est devenu incontournable dans la pratique, tant pour les familles concernées que pour les professionnel·le·s. «Les retours des parents nous montrent qu'avec ce livre, nous visons juste et répondons exactement à leurs besoins», dit Martin Boltshauser. La version actualisée et fortement remaniée du guide est disponible en allemand depuis avril 2022. Une nouvelle édition en français suivra dans le courant de l'année.

Le livre, qui n'offre pas seulement de bonnes connaissances de base aux parents d'enfants en situations de handicap, révèle la complexité du droit des assurances sociales actuel. «Quand nous avons commencé les mandats de longue durée dans les années 1990, les choses étaient plus simples», se souvient Martin Boltshauser. La Suisse se trouvait encore dans une phase prolongée de reprise économique. Une demande de rente AI était alors relativement vite acceptée. «Aujourd'hui, une demande de rente fait l'objet d'un examen nettement plus critique, et les droits que l'on peut faire valoir sont bien plus nombreux, qu'il s'agisse de moyens auxiliaires électroniques, d'une contribution d'assistance ou du supplément pour soins intenses.»

### Collaboration avec les hôpitaux pédiatriques suisses

Sur les 2500 cas traités annuellement par le service juridique de Procap, près de 700 sont des mandats de longue durée. En raison de l'étendue toujours plus conséquente des prestations de conseil et de représentation de familles avec enfants en situations de handicap, Procap a aussi développé ses contacts avec les hôpitaux pédiatriques suisses. «Après un projet très réussi à l'hôpital pour enfants de Zurich, nous travaillons désormais étroitement avec différentes cliniques», explique Martin Boltshauser. «Nous offrons des heures de consultation juridique sur place et formons le corps médical et les services sociaux de l'hôpital.»

De plus, une collaboration étroite existe depuis peu pour assurer le suivi du nouveau régime d'allocation de prise en charge pour les parents. Quand un·e enfant avec handicap est hospitalisé·e et que son père ou sa mère doit être présent·e et ne peut donc pas se rendre à son travail, cette personne reçoit une indemnité. Celle-ci est financée par le biais des allocations pour perte de gain et peut être demandée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Cette prestation reste néanmoins encore largement méconnue. Pour cette raison également, il est important que les services sociaux des hôpitaux pédiatriques attirent l'attention des parents sur son existence. Procap les soutient à cet égard en proposant des formations ou des fiches d'information.

### Forums de parents et autres réussites

En lien avec le nombre de mandats en forte progression, Procap a créé des groupes de parents dans différentes régions, afin de leur permettre d'échanger leurs expériences. De ces groupes a surgi l'idée de forums publics de parents. Lors des manifestations très populaires qui sont organisées chaque année, des thèmes généraux importants – comme «les possibilités de décharger les parents», «les enfants de l'ombre», ou «école intégrative/séparative» – sont discutés à l'occasion d'un podium de parents concernés, qui répondent aussi aux questions du public. Des spécialistes viennent également présenter des exposés.

Grâce à la participation intensive des parents concernés, Procap peut répondre de manière ciblée aux nouveaux besoins individuels. Par exemple l'amélioration des conditions de l'allocation pour impotent et du complément pour soins intenses, qui tous deux, encore récemment, étaient supprimés dès qu'un·e enfant était hospitalisé·e. Au fil des ans, Procap a pu aider un nombre impressionnant de familles à obtenir gain de cause en exerçant son influence sur l'échiquier politique, en proposant des conseils ou en représentant les personnes concernées devant l'administration ou les tribunaux, les soulageant également souvent d'une lourde charge financière. Enfin, Procap a obtenu plusieurs décisions de principe au niveau du Tribunal fédéral, qui ont permis d'empêcher ou d'atténuer une détérioration de la pratique administrative de l'AI.



# Nouvelle édition du guide « Les droits de mon enfant »

Le droit des assurances sociales est compliqué et évolue rapidement. Révisé en profondeur, le guide conçu pour répondre aux besoins des parents d'enfants avec handicap est désormais disponible en version allemande. La version française actualisée paraîtra d'ici à cet automne.

Texte Sonja Wenger

La nouvelle édition en allemand du guide publié par Procap « Les droits de mon enfant » est le résultat d'un minutieux travail de révision. Publié pour la première fois en 2006, ce guide sur le droit des assurances sociales destiné aux parents d'enfants en situations de handicap a toujours autant de succès. Il est devenu un précieux outil pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent comprendre rapidement comment fonctionne l'assurance-invalidité (AI).

Le quotidien des familles concernées est généralement dominé par la prise en charge, souvent intensive, de leur enfant, et par un lourd travail administratif, s'agissant de remplir des formulaires ou des décomptes de prestations d'assistance. Il leur reste souvent peu de temps pour s'informer plus en détail sur les assurances sociales, une situation encore accentuée par le fait que le droit y relatif est tout sauf simple et limpide. Avec ses centaines de dispositions, le cadre législatif ne cesse d'évoluer.

Depuis la naissance d'un·e enfant avec handicap jusqu'à son passage à l'âge adulte, les décisions importantes à prendre sont nombreuses, avec des conséquences financières substantielles. Il s'agit par exemple

de se renseigner suffisamment tôt sur les délais à respecter au moment d'annoncer son enfant aux différentes assurances, car sinon on risque de perdre ses droits.

Le guide fait honneur à son nom. Les problèmes courants auxquels sont confrontés les parents sont accompagnés de nombreux exemples tirés de la pratique des conseillères et conseillers de Procap. L'ouvrage contient une multitude de conseils utiles, que ce soit pour préparer les entretiens avec l'AI ou pour calculer le degré d'invalidité ou l'allocation pour impotent. La notion d'« actes ordinaires de la vie » est expliquée en détail, de même que les catégories de moyens auxiliaires ou la manière dont l'AI définit la notion d'impotence. La description précise des différentes procédures est également une aide précieuse.

L'ouvrage est complété d'une « check-list – quand l'enfant devient adulte » et d'une partie consacrée aux « autres questions juridiques ». Les juristes de Procap y traitent de questions de frais de voyage, de succession et de prévoyance, de protection de l'adulte, des différents types de curatelles ou des options d'assistance supplémentaires et des réductions

auxquelles ont droit les personnes en situations de handicap.

## Was steht meinem Kind zu?

Ein sozialversicherungsrechtlicher Ratgeber für Eltern von behinderten Kindern, 6<sup>e</sup> édition en allemand entièrement révisée. Couverture rigide, 204 pages, Fr. 35.- plus frais de port (aussi pour les membres), ISBN 978-3-033-09157-3

Le livre est disponible dans le commerce en édition reliée ou e-book, sous forme de livre à la demande (BOD) ou sur le site internet [www.procap.ch/livre-enfant](http://www.procap.ch/livre-enfant).



## Was steht meinem Kind zu?

Die wichtigsten Leistungen der Sozialversicherungen in Kürze

# Sofia, Oksana et Hennadiy, de Kyiv



Encore sous le choc de l'exil : Hennadiy, Oksana et leur fille Sofia se sentent toutefois désormais en sécurité pour la première fois depuis longtemps.

Des millions de personnes fuient actuellement la guerre en Ukraine. La Suisse a accueilli des dizaines de milliers d'entre elles. A ce stade, on ne sait pas exactement combien sont en situations de handicap ni comment elles sont prises en charge. L'histoire d'une famille donne toutefois de l'espoir.

Texte Sonja Wenger Photos Markus Schneeberger

Lorsqu'à la mi-avril, le magazine Procap rend visite à Oksana\*, Hennadiy\* et leur fille Sofia\* non loin de Sursee (LU), la famille se trouve en Suisse depuis deux semaines. Le souvenir de leur fuite aussi traumatisante qu'épuisante, de Kyiv vers la Suisse en passant par la Pologne, est encore très vif dans leur esprit. Oksana trouve presque surréaliste d'être en train de boire un café et de donner une interview avec sa famille à la table de la confortable salle de séjour de son amie suisse Irene Hodel.

Leur histoire est semblable à celle des nombreuses personnes qui ont fui la guerre en Ukraine ces dernières semaines, semaines qui sont entre-temps devenues des mois. Un point essentiel, pourtant, les distingue : leur fille Sofia, 21 ans, est en situation de polyhandicap. Un trouble grave du spectre autistique avec retards du développement cognitif lui a été diagnostiqué quand elle était enfant, et une grave scoliose entrave sa croissance physique.

Sofia n'en déborde pas moins d'énergie : dès notre arrivée, elle me prend par la main, un sourire radieux aux lèvres, pour me faire faire le tour du propriétaire. Nous finissons tout de même par nous installer à table. En nous aidant de programmes de traduction sur téléphone et ordinateur, et dans un mélange d'allemand, d'ukrainien et d'anglais, nous essayons d'assembler les pièces du puzzle de ces dernières semaines.

#### **Union des parents d'enfants avec handicap**

Hennadiy est titulaire d'une maîtrise en histoire, était chef d'orchestre et travaillait jusqu'à il y a peu au sein

de la commission pour la radio et la télévision à Kyiv. Avant la naissance de Sofia, Oksana a travaillé pour différentes organisations non gouvernementales (ONG) en Ukraine. « Avant, je gérais des organisations internationales. Aujourd'hui, je gère avant tout le bien-être de Sofia, parce que ma fille a besoin d'être suivie jour et nuit », raconte-t-elle. En vingt ans, elle n'a pour ainsi dire jamais dormi une nuit complète.

Oksana et Hennadiy ont la soixantaine et, en plus du reste, s'inquiètent de plus en plus de savoir qui s'occupera de Sofia le jour où ils ne seront plus là. Une question qui tourmente de nombreux parents d'enfants avec handicap. Si l'Ukraine dispose depuis quelques années d'une loi sur l'inclusion, « elle n'est que partiellement mise en œuvre », explique Hennadiy. Jusqu'à récemment, il existait quelques écoles spécialisées pour enfants avec handicap et Sofia a pu achever l'école élémentaire l'an dernier. « Mais pour les adultes avec handicaps, très peu de districts ont les infrastructures nécessaires. » C'est pourquoi Oksana et Hennadiy ont cofondé il y a quelques années une organisation, « l'Union de Kyiv des parents de personnes avec handicap ». L'objectif était, d'une part, d'unir les efforts des parents concernés pour promouvoir les droits et les chances de leurs enfants et, de l'autre, de trouver les ressources financières pour ouvrir un foyer dans lequel Sofia et six ou sept autres personnes avec handicap seraient entièrement prises en charge.

C'est alors qu'est arrivée la crise du Covid, suivie de l'assaut russe à la fin février 2022, étendant à toute l'Ukraine la guerre qui larvait depuis 2014 dans l'est du pays.

### Rendez-vous à la frontière polonaise

Irene Hodel, future membre de la direction de Procap Suisse, connaît Oksana et sa famille depuis de nombreuses années, et elle était également au courant des besoins particuliers de Sofia. « Avec les informations qui nous parvenaient sur l'invasion russe, nous avons compris en quelques jours que la situation allait être très difficile pour une famille avec une enfant en situations de handicap », explique Irene. Elle a alors pris contact avec Oksana en les priant de quitter l'Ukraine pour venir la rejoindre en Suisse. « Mon mari, mon frère et deux autres amis s'étaient dit prêts à faire le voyage jusqu'en Pologne pour les ramener tous les trois en Suisse. » Oksana et Hennadiy devaient uniquement organiser le trajet entre Kyiv et la frontière polonaise.

Mais personne ne se coupe de ses racines et n'abandonne son chez-soi pour un avenir incertain de gaieté de cœur. Malgré les demandes répétées d'Irene qui la conjurait de quitter la ville, la famille est encore restée pendant presque un mois chez elle. « Nous dormions dans le couloir, c'était là le plus sûr », raconte Oksana. Ce n'est que lorsque les hurlements des sirènes sont devenus de plus en plus fréquents et que les annonces de violations de droits humains se sont multipliées qu'ils ont décidé de fuir. « Nous ne savions pas comment Sofia allait surmonter les épreuves de ce voyage, mais nous devons prendre le risque. »

La famille a embarqué dans sa voiture le strict nécessaire et quelques souvenirs, comme l'album photo de la 10<sup>e</sup> année scolaire de Sofia, et s'est mise en route pour Lviv. Mais 200 kilomètres plus loin, le véhicule a dû freiner en urgence et un essieu s'est cassé. Verdict du mécanicien : dégât total, réparation impossible. « Nous avons eu la chance immense que les conducteurs bénévoles d'une organisation d'aide étrangère nous accueillent à bord de leur minibus », poursuit Oksana. Mais l'espace était compté. Oksana, Hennadiy et Sofia ont dû passer le reste du long voyage recroquevillé-e-s sur le plancher du bus, assis-e-s ou à genoux. « Sofia a vomi plusieurs fois à cause de l'effort. Mais les gens du bus étaient très compréhensifs et nous attendaient toujours. »

### Qui est compétent ?

Si la famille en doutait encore, le trajet entre Lviv et la frontière polonaise aura achevé de les convaincre que leur décision était la bonne : « Une demi-heure seulement avant notre passage, un missile s'est abattu sur un dépôt de pétrole juste à côté du parcours », raconte Oksana. « C'était effrayant : ça brûlait, le ciel était couvert de nuages noirs de fumée et des soldats ukrainiens surveillaient des attaquants ennemis, menottés, à côté de la route. » Elle dit ne pas avoir les mots pour décrire le soulagement qui l'a envahie en retrouvant l' « équipe »



Une amitié de longue date : la famille avec Irene Hodel (2<sup>e</sup> depuis la droite), de Procap Suisse.

d'Irene du côté polonais. « Sofia aussi s'est rapidement calmée. Elle s'est aussitôt sentie en sécurité. »

Deux jours plus tard, la famille est arrivée en Suisse et a été hébergée chez Irene. Pendant que Sofia, Oksana et Hennadiy reprenaient leurs esprits, c'est un véritable marathon administratif qui a commencé pour Irene. « Je voulais me charger de la partie administrative. Mais que ce soit auprès des services administratifs, de l'aide aux personnes réfugiées ou des ONG, tout le monde montrait une grande empathie mais se disait non compétent », poursuit-elle. « Les personnes réfugiées avec un handicap lourd semblent avoir été totalement oubliées, en tout cas lors de la phase initiale. » C'est aussi pour cette raison que les grandes organisations suisses de personnes avec handicap se sont associées et coordonnent actuellement leurs offres d'aide et leurs revendications politiques (voir page 15 « Aide unie pour les personnes réfugiées avec handicap »).

### Les enfants avec handicap ont une mission

Peu avant Pâques, la famille a reçu une lettre du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). « Nous avons obtenu le statut de protection S, et en raison du handicap de Sofia, notre procédure d'enregistrement a été considérablement simplifiée », explique Oksana. Cela lui a permis d'appréhender la suite avec un optimisme prudent. La situation en Suisse lui semble presque paradisiaque et elle tient à exprimer sa gratitude à l'égard de toutes les personnes qui ont aidé sa famille.

Un autre élément semble extraordinaire à Oksana et Hennadiy : « La Suisse dispose de lois sur la protection et l'inclusion des personnes avec handicap et soutient même financièrement leur prise en charge. » Selon elle, l'Ukraine en est encore très loin. « Il y a quelques années, nous avons voulu inscrire Sofia à l'école ordinaire », raconte Oksana. Pour ce faire, elle et Hennadiy ont notamment essayé de sensibiliser les responsables d'écoles et les parents des autres enfants. « Mais la société ukrainienne n'est pas encore aussi avancée. Les personnes avec handicap ne sont pas considérées comme égales. Et la guerre aura probablement anéanti tous les efforts que nous avons déployés jusqu'ici. » La famille ne sait même pas si l'immeuble dans lequel se trouve leur appartement est encore debout. « Et si un jour la paix, ou quelque chose qui y ressemble, devait revenir, tous les fonds publics seront sans doute d'abord investis dans la reconstruction. »

Oksana et Hennadiy n'entendent pas baisser les bras pour autant. Le système suisse d'assistance aux personnes avec handicap les intéresse beaucoup. Leur souhait, c'est de pouvoir un jour rapporter ces connaissances en Ukraine et changer les mentalités. « La société doit comprendre que les enfants avec handicap ont une mission bien précise », affirme Oksana. « Ils nous apprennent à être plus gentils, plus tolérants, plus patients. Ils nous changent et nous montrent ce qu'est l'amour inconditionnel. »

Les semaines et mois à venir seront toutefois d'abord occupés par des considérations pratiques, notamment celle de trouver une école adaptée pour Sofia. Grâce au Rotary Club Sempachersee, une solution d'hébergement a heureusement déjà pu être trouvée, pour une durée d'un an dans un premier temps. De quoi permettre à Sofia de retrouver un environnement stable et un quotidien structuré.

\*Nom de famille connu de la rédaction

## Aide unie pour les personnes réfugiées avec handicap

Texte Miriam Hürlimann

Une quarantaine d'organisations du secteur suisse des personnes avec handicap (état : avril 2022), dont Procap Suisse, coordonnent actuellement leurs contacts et leurs différentes prestations de conseil professionnelles dans l'objectif de fournir aux offices compétents de Suisse des connaissances sur les besoins des personnes réfugiées ukrainiennes avec handicap. Les organisations ont par exemple rassemblé leurs offres d'assistance selon le type de handicap pour les offices compétents.

Les échanges entre les organisations et les autorités, comme le Secrétariat d'Etat aux migrations, ainsi que d'autres parties prenantes, visent à créer une

meilleure vue d'ensemble. Les différentes organisations peuvent ainsi conseiller la Confédération, les cantons ou les autorités en les faisant bénéficier de leurs connaissances, de leurs expériences et de leurs contacts. Les cantons et communes peuvent par exemple en avoir besoin lors de la recherche de logements sans obstacles. Elles peuvent aussi apporter une aide professionnelle concernant l'accès aux informations importantes. L'objectif est également de mettre en lumière les attentes et demandes à court terme des organisations de personnes avec handicap, par exemple concernant une procédure simplifiée d'enregistrement pour les personnes réfugiées avec handicap, ou l'accessibilité des centres d'accueil destinés aux personnes requérantes d'asile. Dernier point et non des moindres, les revendications politiques formulées par l'alliance d'organisations de personnes avec handicap entendent sensibiliser à long terme le monde politique national et cantonal et les autorités responsables aux besoins des personnes réfugiées avec handicap.



## **NOUS SOMMES PROCAP**

# « J'aimerais avoir le pouvoir de remonter dans le temps »

### **Kinan Sibai**

(2007\*) vit dans le canton de Vaud avec ses parents, sa sœur aînée et son chien. Il est scolarisé à la maison depuis l'âge de 8 ans. Grand bricoleur et aimant travailler avec ses mains, il effectue actuellement un stage de 2 mois en agriculture à la Ville de Lausanne.

### **Qu'est-ce qui te passionne ?**

**Kinan Sibai:** J'adore aller en forêt pour chercher des vieux objets. Comme il n'y avait pas de déchetterie à l'époque, les gens jetaient leurs déchets dans ce qu'on appelait des trous à feu, en forêt. C'est assez dingue ce qu'on peut trouver. Dans les plus insolites, j'ai trouvé une presse à timbres, qui servait à l'époque à fabriquer les timbres. C'est une matrice pour mettre l'encre. J'ai aussi trouvé des bouteilles de poison, de sauce Maggi de 1900, des vieux tuyaux... J'aime bien combiner certains objets pour en faire des sculptures ou des lampes. J'aime aussi beaucoup la menuiserie et je fabrique des meubles. Parfois, je le fais entre 2h et 3h du matin et quand mes parents entendent un coup de marteau, ils ne sont pas très contents (rires). En fait, je n'arrive pas trop à dormir et je ne vois pas trop l'intérêt!

### **Si tu pouvais avoir un super-pouvoir, tu choisirais lequel ?**

C'est peut-être un peu égoïste, mais pouvoir remonter dans le temps pour pouvoir aller chercher différents objets qui ne sont plus accessibles maintenant. Par exemple dans les années 60, pour aller rechercher des casques et d'autres objets de la Seconde Guerre dans le sol, parce qu'il en restait beaucoup à cette époque-là. Tant que ce ne sont pas des mines, c'est pas mal! (rires). Et aussi pour voyager à d'autres époques, voir comment les gens étaient habillés, voir des objets que j'ai trouvés dans leur contexte d'époque. Par exemple, j'ai pas mal de vieilles bouteilles... j'aurais bien aimé voir le magasin dans lequel elles étaient vendues.

### **Qu'est-ce que tu voudrais faire comme métier ?**

J'aimerais être agro-praticien. C'est comme garçon de ferme mais c'est une formation AFP. C'est la personne qui s'occupe de toutes les tâches annexes, c'est-à-dire donner à manger aux animaux, nettoyer, réparer, ranger... J'aime être tout le temps occupé. Là où je travaille, il y a toujours quelque chose à faire et ça j'adore. Si je n'ai rien à faire, je m'ennuie.

### **As-tu des rêves ?**

C'est peut-être un peu triste à dire, mais je n'ai pas de rêve pour l'avenir. Pour les grandes décisions de l'avenir, je vis un peu au jour le jour. Je préfère me dire « si ça ne marche pas, c'est que ça devait être comme ça. Il y aura autre chose ». Et on verra bien ce que ce sera. Il n'y a pas forcément besoin de savoir. C'est souvent mieux de ne pas le savoir. La plupart des gros changements sont souvent des imprévus.



### **De quoi es-tu le plus fier ?**

Alors ça peut paraître très narcissique, mais je suis fier de moi. Parce que j'ai très peu besoin des autres pour avancer. Ce n'était pas le cas avant, mais maintenant je n'ai par exemple plus besoin de mes parents quand je suis seul dans la forêt. Si je me perds, je ne vais pas paniquer, je vais réfléchir. Et je suis très content de ça. Et puis je ne pense pas que beaucoup de parents laisseraient un enfant vadrouiller en dehors des sentiers, au fin fond de la forêt. Alors que moi, c'est ce que je fais au quotidien. Beaucoup me disent « Mais ça fait peur ! Tu n'as pas peur de tomber sur des trucs bizarres ? ! ». J'aime beaucoup pouvoir me dire que je peux être autonome face aux imprévus.

### **Qu'est-ce qu'il faudrait pour que la société soit plus inclusive ?**

Je pense que pour les personnes qui ont mon syndrome (Asperger) et d'autres, on ne devrait pas parler de « handicapés ». C'est mettre une barrière, différencier. Donc

c'est déjà un peu de l'exclusion, mais ça c'est inconscient chez les gens. On va par exemple dire « il a fait ça, mais ce n'est pas grave, parce qu'il est autiste ». Parce qu'il EST ça. Alors que pour le même comportement chez une personne sans handicap, on va dire « c'est une erreur, ce n'est pas grave ». C'est beaucoup plus exclusif de dire ce genre de chose à cause de l'étiquette qu'on pose. Si les gens pouvaient arrêter de mettre des barrières et voir plutôt l'âme de la personne que son physique, ça aiderait beaucoup.

---

### **Trouvailles en forêt / Kinan & Mahina Sibai**

Exposition du 10 mai au 9 septembre 2022

Galerie Syndrome Artistique

Rue du Petit-Chêne 20, 1003 Lausanne

La dernière création de Kinan, 15 ans : une moto composée d'une meule d'époque à aiguiser trouvée dans une rivière, de plaques de véhicules agricoles, vélos, poteaux électriques trouvés dans des déchetteries, et tuyaux. A découvrir lors de son exposition en collaboration avec sa sœur.



# Des rires, de la bienveillance et des jeux



Quoi de plus sympa qu'un samedi passé entre copains et copines à jouer, bricoler, assister à un spectacle ? Sauf qu'en tant qu'enfants en situations de handicap, ce type de journée prend des dimensions différentes et nécessite une bonne organisation. Procap Genève a lancé, depuis l'automne 2021, un programme d'activités de loisirs adaptées et dédiées à ces enfants. Une belle réussite.

**Texte et Photos** Isabelle Jaccaud

« Notre but est d'offrir une plage de temps aux parents, pour eux-mêmes et pour qu'ils puissent s'occuper de leurs autres enfants ; mais aussi de créer des occasions de rencontres pour les enfants en situations de handicap et de passer de bons moments ensemble », commente Roberta Gard, conseillère sociale et coresponsable de ces journées. Le projet pilote a débuté en automne dernier, sur huit samedis, au rythme d'un par mois. Huit journées pendant lesquelles les enfants sont pris·es en charge avec un programme varié. Le petit groupe ainsi formé comprend six enfants, âgé·e·s de 4 à 10 ans, qui souffrent tou·te·s d'un trouble de l'autisme.

Samedi 26 mars, dans les locaux de Procap, à deux pas de la place de Plainpalais, les bénévoles sont déjà sur place, avant l'arrivée des enfants. C'est le moment du partage des informations et de la découverte du programme de la journée. Depuis octobre dernier, des liens se sont tissés. Chaque enfant retrouve à chaque fois son ou sa bénévole attitré·e. « Un bon moyen d'évoluer et de se connaître au fil du temps, plutôt que de tout reprendre à zéro à chaque rencontre », relève Marjolaine, coresponsable. « Se retrouver une fois par mois permet de suivre l'évolution de l'enfant, c'est passionnant. Certain·e·s ont commencé à parler ou arrivent à mieux gérer leurs émotions et ne tapent plus. »

### **Dans le respect de chacun·e**

C'est l'heure de l'arrivée. Pas de retardataires. David entre avec un grand sourire. Une maman raconte : « Mon fils est tout excité quand je lui dis qu'on va voir les copains et copines du samedi. On était très en avance et on a attendu dans la voiture. Il a beaucoup de plaisir à venir. » William, lui, se bouche les oreilles : à l'accueil, lorsque parents et bénévoles discutent quelques minutes, c'est beaucoup de bruit pour lui. Il a besoin d'une période d'adaptation. Ryan retrouve son fauteuil de bureau à roulettes préféré. Il tourne, tourne et les autres gosses l'accompagnent en courant autour de lui. Ses parents partent sans qu'il s'en préoccupe

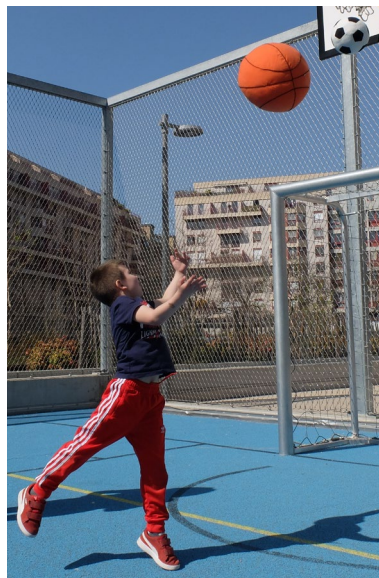
d'avantage, tout à son occupation. Les bénévoles restent attentifs·tives à chaque besoin particulier.

Quelques notes de « Despacito »... c'est l'heure de la danse de bienvenue, un rituel. La ronde des enfants et bénévoles, main dans la main, resserre les liens sous le signe de la gaieté. Roberta explique le programme alléchant de la journée. Une citation de Frida Kahlo est affichée contre le mur : « Il n'y a rien de plus beau qu'un rire. » L'artiste mexicaine sera le fil rouge de la journée. Avec des livres d'histoire, des coloriages et en point d'orgue, un spectacle sur son enfance au Théâtre des Marionnettes de Genève, à deux pas, en compagnie d'autres enfants.

Déjà, c'est l'heure du lunch. Tout le monde sort son pique-nique. Certain·e·s ne pensent pas à manger. « Caca boudin », s'écrie un petit garçon peu convaincu par le menu préparé par ses parents. D'autres organisent des échanges. Biscuits ou pommes séchées contre chips, qui font un tabac, comme dans tout pique-nique. Adrien se glisse sur les genoux de sa bénévole, pour un moment de lecture complice. Chaque enfant apprécie une pause tranquille en compagnie de son ou de sa bénévole. Deux gosses se cachent sous la table pour une cabane improvisée. « Je veux faire du café », s'exclame Seth, l'air décidé en se dirigeant vers la machine. Chaque bénévole aura droit à un, voire deux cafés servis de main de maître. Certain·e·s enfants fatiguent, n'ayant pas l'habitude d'être en groupe, et peuvent profiter d'une sieste dans une salle séparée qui les accueille avec leur bénévole.

### **Avec les enfants du quartier**

« Tou·te·s ont le même trouble, mais avec des niveaux différents. C'est enrichissant de vivre ces moments avec eux », constate Roberta. Les rayons de soleil sont programmés pour la pause dans le parc voisin. Place de jeux avec balançoires, terrain de foot, pré, tout est à portée de main. Chaque enfant a ses préférences. Pour la jeune femme, « c'est aussi l'occasion de jouer avec



Moment d'activités physiques, de jeux et de plaisir avec la peinture aux doigts.

d'autres enfants, des enfants du quartier. Un échange qui est important et que nous voulons élargir encore dans notre deuxième édition de ces journées d'activités. Dès cet automne, les enfants du quartier pourront aussi participer à notre programme. Une jolie manière de favoriser les échanges.»

Les six enfants s'éparpillent sur la place. « Tu veux jouer au foot avec nous ? » demandent deux jeunes du quartier à Ryan. Sa bénévole leur explique qu'il ne parle pas, mais a toujours envie de shooter dans un ballon. Moment touchant où les jeunes lui lancent le ballon avec délicatesse, pour un premier échange. Aviraj, lui, s'est approché de deux adolescentes assises. Elles craquent devant sa frimousse et il s'assied sur leurs genoux. Au moment du départ, il accepte leurs bisous.

Un grand drap et des pots de peinture intriguent les enfants. C'est l'heure de la peinture avec les mains, au milieu de la cour. D'abord intrigué·e·s, les enfants ont vite envie de participer à cette grande fresque. Et ont vite compris la technique. Plonger les mains dans la couleur, puis poser sa paume sur le drap immaculé. Voire mélanger différents coloris entre les doigts. Cette activité très tactile les séduit. Avec curiosité, les enfants du voisinage viennent demander si c'est payant, s'il est aussi possible de participer.

### Grande première

Après une bonne séance de lavage des mains, celles-ci retrouvent leur couleur naturelle, juste à temps pour le goûter : des fruits, un gâteau, des biscuits, répartis sur des assiettes dans les locaux de Procap. Dernière pause avant de partir pour le théâtre. Chaque bénévole remplit un journal de bord et raconte ce que l'enfant a aimé

ce jour-là. L'enfant ajoute un autocollant pour décorer sa page. Chaque mois, une nouvelle activité est proposée. La dernière fois, la présence d'un clown a apporté une belle énergie. Chaque enfant est entré·e en relation avec lui différemment, en toute liberté. Aujourd'hui, grande première avec un spectacle au théâtre de marionnettes. Ici aussi, chacun·e réagit à sa manière. En restant scotché·e au spectacle ; en changeant quatre ou cinq fois de place, toujours suivi·e de la personne bénévole et en allant même s'installer sur la scène, histoire de vivre à fond l'expérience ; ou en sortant de la salle pour évacuer une angoisse sur la place de jeux.

C'est déjà l'heure des parents, des retrouvailles. Pour la cinquième fois, grâce à des bénévoles et à une belle organisation, le groupe a avancé pas à pas, chacun·e découvrant à son rythme de nouvelles activités, créant petit à petit des liens dans le respect de sa personnalité. Une journée enrichissante pour toutes et tous.



Irja Zuber  
Avocate

# Les droits de mon enfant

Notre fils Lorenz, quatre ans, est né avec la trisomie 21. Il fait de la physiothérapie et bénéficie de mesures d'éducation précoce spécialisée qui l'aident à progresser au quotidien. Malgré tout, il a besoin d'une importante prise en charge supplémentaire de notre part. A quel soutien de l'AI avons-nous droit ?

L'AI prévoit les prestations suivantes pour les enfants en situations de handicap: mesures médicales, moyens auxiliaires, allocation pour impotent et supplément pour soins intenses, contribution d'assistance et mesures professionnelles. De plus, une rente peut être octroyée à partir de 18 ans.

L'AI a reconnu l'infirmité congénitale de Lorenz et assume les coûts des traitements médicaux liés à la trisomie 21, dont ceux de la physiothérapie. Si d'autres mesures médicales (service de soins pédiatriques à domicile, hippothérapie, ergothérapie ou appareils de traitement par exemple) sont nécessaires, l'AI les finance également. Au 20<sup>e</sup> anniversaire de Lorenz, l'AI cessera d'intervenir et la caisse-maladie prendra sa place. L'AI continuera toutefois de financer les moyens auxiliaires dont Lorenz a besoin au quotidien et à l'école, indépendamment de son âge.

### Allocation pour impotent et contribution d'assistance

Jusqu'ici, Lorenz n'avait pas encore droit à une allocation pour impotent (API) à cause du délai d'attente d'une année. Pour attribuer l'API, l'AI vérifie si, en raison de son handicap, l'enfant a besoin d'aide pour s'habiller et se déshabiller, se lever, s'asseoir et se coucher, manger, faire sa toilette, aller aux toilettes, se déplacer et entretenir des contacts sociaux. Elle tient également

compte des soins et de la surveillance requis par le handicap. Une impotence est reconnue lorsque le besoin d'aide est plus important que pour un enfant sans handicap du même âge.

Vous trouverez notre calculateur d'API sur [procap.ch/calculateur-api](http://procap.ch/calculateur-api). Si l'enfant a besoin de l'aide de tiers dans deux des domaines précités et pendant un an (année d'attente), il a droit à une API. Une API n'est octroyée dès la première année de vie que dans des cas exceptionnels ou en présence d'un besoin très élevé de soins et de prise en charge. Les enfants avec handicap dont la prise en charge nécessite un investissement en temps considérable perçoivent par ailleurs un supplément pour soins intenses. L'enquête est effectuée en même temps que pour l'API. Soumettez une demande d'API pour Lorenz. Vous trouverez le formulaire sur le site [www.avs-ai.ch](http://www.avs-ai.ch).

La contribution d'assistance est ouverte aux enfants et aux jeunes qui fréquentent une école ordinaire, qui suivent une formation professionnelle sur le marché du travail ordinaire ou perçoivent un supplément pour soins intenses de plus de six heures par jour. La contribution d'assistance permet d'engager des assistantes et assistants. Lorenz et vous-mêmes, en tant que parents, devenez ainsi employeurs et employeuse. Si cette prestation vous intéresse, nous vous recommandons de vous faire conseiller plus en détail sur le sujet.

### Formation et rente AI

C'est le Canton ou l'école qui détiennent la compétence pour l'éducation précoce spécialisée et toutes les autres mesures de pédagogie spécialisée. Il est recommandé de solliciter l'AI dès l'avant-dernière année d'école, quand la question du choix du métier se pose. L'AI fournit des conseils et assume certains frais (supplémentaires) liés à la formation.

Une fois sa formation achevée et à partir de son 18<sup>e</sup> anniversaire, Lorenz recevra probablement une rente AI et pourra faire une demande de prestations complémentaires. Cela lui permettra de subvenir lui-même à ses besoins, qu'il vive en institution, dans son propre logement ou chez vous.

Il n'est pas simple de garder une vue d'ensemble sur les assurances sociales en plus de toutes les tâches que vous devez déjà accomplir au quotidien. Vous trouverez des informations utiles dans le guide juridique « Les droits de mon enfant », entièrement révisé au printemps 2022 et disponible en français dès cet automne. Procap Suisse propose par ailleurs un mandat de longue durée pour les enfants et les jeunes avec handicap. Nous vous accompagnons jusqu'à ce que Lorenz devienne adulte. Prenez contact avec le centre de conseil compétent.

---

### Vous trouverez ici le guide

« Les droits de mon enfant » :  
[www.procap.ch/livre-enfant](http://www.procap.ch/livre-enfant)



## **NOUS SOMMES PROCAP**

---

### **« Je me sens libre pour la première fois »**

#### **Angelina Marty**

(2003\*) est la cadette de sa famille, avec qui elle vit dans le canton d'Argovie. Elle suit actuellement une formation d'assistante en soins et santé communautaire. Elle passe son temps libre avec ses animaux. Angelina vit depuis sa naissance avec un trouble du métabolisme, c'est pourquoi elle a récemment reçu une greffe de foie.

**Interview** Patrick Dubach **Photo** Markus Schneeberger

Angelina Marty aime passer du temps avec ses lapins Lulu et JoJo ou avec ses souris.

**Procap : Tu as reçu une greffe de foie il y a peu. Comment te sens-tu aujourd'hui ?**

**Angelina Marty:** Au début, j'avais très mal et je devais prendre 40 comprimés par jour. Maintenant, je prends toujours des médicaments pour que mon corps ne rejette pas l'organe, mais je vais bien et c'est chouette de pouvoir enfin mener une vie normale. J'étais limitée à cause de la maladie depuis ma naissance.

**Quelle est cette maladie exactement ?**

C'est un trouble rare du métabolisme. Les médecins me l'ont diagnostiqué quand j'avais dix mois à peine.

**Quelles conséquences cette maladie a-t-elle eues sur ta vie quotidienne ?**

Quand j'étais enfant, j'avais une sonde gastrique et j'étais obligée de suivre un régime strict parce que tout ce que je mangeais devait être pauvre en protéines. Et j'ai toujours dû prendre beaucoup de médicaments, avec divers effets secondaires. J'ai aussi souvent passé de longs séjours à l'hôpital. C'était un peu comme ma deuxième maison.

**Comment en es-tu venue à la greffe ?**

Les médecins ont évoqué la possibilité d'une greffe pour la première fois en 2016. L'idée ne m'a jamais vraiment quittée depuis. A un moment, le processus s'est mis en route et mon nom s'est retrouvé sur la liste d'attente. J'ai finalement été opérée à l'hôpital de l'île à Berne en février dernier. Cinq jours après, j'étais déjà de retour à la maison.

**Comment es-tu entrée en contact avec Procap ?**

Quand l'assurance-invalidité a essayé de réduire les aides, mes parents se sont défendus avec Procap. Plus tard, Procap m'a aussi aidée sur des questions liées à la scolarité et à la formation professionnelle.

**Que fais-tu dans la vie ?**

Je suis en deuxième année d'apprentissage comme assistante en soins et santé communautaire, et avant mon opération, je travaillais dans l'unité spécialisée en démence d'un foyer pour personnes âgées.

**Quel est ton but dans la vie ?**

Sur le plan professionnel, j'aimerais achever ma formation avec succès. Les animaux sont aussi très importants pour moi et j'aimerais donc m'engager pour leur bien-être à titre privé et peut-être en soigner ou en sauver un jour. J'aimerais bien avoir des chats. Beaucoup de chats.

**Quel est ton plus grand rêve ?**

Mon rêve est déjà devenu réalité avec la greffe. Je peux enfin mener une vie normale, être autonome, tout faire, tout manger. Et je ne dois plus être perfusée pendant la nuit. C'est une sensation vraiment agréable. Je n'avais encore jamais connu cette liberté.

**Qu'est-ce qui te réjouit ?**

J'ai hâte de partir en vacances. Cet été, je vais monter dans un avion pour la toute première fois pour aller en Espagne. Nous voulons aller observer les dauphins en mer à Tarifa. C'est la fondation Sternschnuppe qui me permet de faire ce voyage et je lui en suis très reconnaissante. Je me réjouis aussi de l'avenir. Je peux désormais poursuivre ma formation sans être interrompue.

**Qu'est-ce qui te met en colère ?**

En ce moment, le fait d'être toujours à la maison m'énerve un peu. Je n'ai pas encore pu retourner travailler à cause de mon opération.

**Si tu pouvais avoir un super-pouvoir, quel serait-il ?**

J'exaucerais les vœux des personnes qui ne vont pas très bien. Et je guérirais les gens malades.

**En quoi es-tu particulièrement douée ?**

J'ai beaucoup de patience. Il en faut quand on s'occupe de personnes âgées, par exemple. Je suis aussi à l'aise avec les personnes qui vivent des situations difficiles, parce que je peux les comprendre. Et je me débrouille aussi très bien avec les animaux.

**Qu'est-ce que tu aimes bien faire ?**

J'aime passer du temps avec les animaux.

**As-tu un dicton préféré ?**

« Follow your heart. It knows the way. » Si je devais le traduire librement, je dirais : « Ecoute ton cœur. Ecoute tes envies et va jusqu'au bout ! »

# Changement à la direction

Les prochaines années seront synonymes de changement pour Procap Suisse. En juin, une nouvelle stratégie sera adoptée, portant notamment sur le développement des prestations. Et la direction aussi va faire peau neuve.

Texte Sonja Wenger Photos Corinne Vonaesch



Irene Hodel et Peter Kalt considèrent que l'une de leurs tâches principales est de continuer de garantir la bonne sécurité financière de Procap à l'avenir.



A la mi-2022, Peter Kalt, responsable Finances et services centraux et membre de la direction de Procap Suisse, prendra une préretraite bien méritée. Moyennant quelques ajustements, son poste sera repris par Irene Hodel, qui restera par ailleurs responsable du controlling et des contrats de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Le magazine Procap les a réunies autour de la table pour une inévitable rétrospective et pour évoquer des perspectives captivantes.

**Magazine Procap: Peter Kalt, beaucoup de choses ont changé chez Procap depuis que tu as pris la tête du secteur des finances il y a plus de 17 ans.**

**Que faisais-tu avant et quelle était la situation chez Procap quand tu as commencé ?**

**Peter Kalt:** Avant d'arriver chez Procap, j'étais à Bâle où j'ai accompagné de près la fusion des deux hôpitaux pédiatriques pour former l'Hôpital universitaire pédiatrique des deux Bâles (UKKB). J'ai ensuite suivi une formation postgrade et travaillé dans une fondation pour personnes avec handicap dans le Fricktal. Je ne pouvais hélas pas y réaliser pleinement mon potentiel - et le jour où l'offre d'emploi pour ce poste chez Procap a été publiée, j'ai postulé. Mes débuts ont été plutôt mouvementés. A l'époque, Procap comptait un peu plus de la moitié de son personnel actuel, organisé selon une structure différente. En outre, ma première tâche a été de boucler les comptes annuels de 2004, qui présentaient un déficit important en raison notamment de la récente introduction de l'euro et d'une perte de recettes venant des monnaies étrangères. Sans parler du fait que Procap travaillait encore jusqu'en 2005 avec un système de comptabilité sans saisie centralisée. Les sections remplissaient des tableaux, nous les envoyaient et nous devions saisir les données et les contrôler. Aujourd'hui, c'est presque inimaginable. L'une des premières choses que j'ai faites à ce poste a donc été d'introduire un système de comptabilité qui, selon moi, fonctionnait.

**Quelques années plus tard, tu es aussi devenu membre de la direction. A l'époque, c'était un organe tripartite.**

**Peter Kalt:** Quand les chemins du secrétaire central de l'époque et de Procap se sont séparés, il était d'abord question que j'occupe seul ce poste. Comme j'avais déjà fort à faire avec les finances, les services centraux et les décomptes pour l'OFAS - que je réalisais encore en «onemanshow» -, j'ai proposé un organe tripartite. Ce type de direction se rencontrait couramment dans les hôpitaux à l'époque: une personne de l'administration, une personne des soins et une personne du service de médecine se partagent la responsabilité. Malgré quelques doutes initiaux en externe, l'organe composé

de Martin Boltshauser, Esther Gingold et moi-même a rapidement fait ses preuves. Six ans plus tard, Esther Gingold a quitté Procap et la direction a alors été assurée en binôme. Aujourd'hui, un changement se profile à nouveau: un groupe de travail composé de représentantes et représentants du comité central, de la commission du personnel et des responsables de départements est en train de plancher sur la future configuration de la direction, car Martin Boltshauser prendra aussi sa retraite dans deux ans.

**Irene Hodel, sur quoi mettras-tu la priorité dans tes fonctions ?**

**Irene Hodel:** Je n'exercerai pas ce rôle de la même façon que Peter. Quelqu'un d'autre se chargera de la partie opérationnelle des finances, comme les comptes annuels, la réalisation du budget ou le décompte TVA. Je contrôlerai bien sûr ces domaines et participerai à leur pilotage, mais j'interviendrai avant tout au niveau stratégique. Je reste en plus responsable du controlling et du reporting des contrats de prestations avec l'OFAS, ce qui occupera aussi une partie de mes ressources.

**Irene, cela fait cinq ans que tu travailles chez Procap. Quel est ton parcours professionnel ?**

**Irene Hodel:** J'ai un brevet fédéral d'agente fiduciaire et suis également secrétaire communale diplômée du canton de Lucerne. J'ai aussi suivi deux formations postgrades en Public Controlling et en conseil systémique. J'ai travaillé de nombreuses années dans les services de conseil pour les organisations sans but lucratif et les communes. Avant de rejoindre Procap, j'occupais un poste similaire au sein d'une autre organisation pour personnes en situations de handicap. A titre privé aussi, je m'engage depuis longtemps pour les personnes avec handicap. J'ai par exemple géré pendant des dizaines d'années les après-midi de loisirs et les camps de vacances chez insieme Lucerne et je faisais aussi partie du comité.

**En quoi consiste exactement ton activité au niveau du controlling et des contrats de prestations avec l'OFAS ?**

**Irene Hodel:** Le contrat de prestations qui nous lie à l'OFAS impose de fournir un certain nombre de prestations chaque année (conseils, rencontres, cours, etc.). Notre système d'administration centralisé permet aujourd'hui de voir rapidement si nous tenons le bon cap, nous-mêmes ainsi que les régions Procap, qui sont nos sous-contractantes. Si je remarque une divergence dans les régions, je cherche pourquoi et je formule des recommandations concernant la saisie, par exemple. C'est un échange très intense, mais généralement apprécié par les régions.



Peter Kalt et Irene Hodel s'engagent également tous les deux personnellement et depuis de nombreuses années pour le bien commun et pour les personnes en situations de handicap.

### **Où en est Procap aujourd'hui et dans quel sens notre organisation évolue-t-elle ?**

**Peter Kalt :** Je considère que nous faisons partie des cinq plus grandes organisations pour personnes avec handicap en Suisse et je dirais qu'aujourd'hui, Procap et ses connaissances spécialisées sont devenues incontournables. Mais nous nous demandons inévitablement comment nous allons pouvoir continuer de financer nos prestations à l'avenir. La contribution que l'OFAS verse aux organisations pour personnes avec handicap demeure inchangée depuis plus de vingt ans. Pourtant, la population suisse a fortement augmenté et, avec elle, le nombre de personnes en situations de handicap qui ont besoin d'assistance.

**Irene Hodel :** De mon point de vue aussi, l'une de nos tâches principales est de garantir une bonne sécurité financière pour Procap. Peter a créé des bases financières saines, que nous entendons conserver. Mais depuis des années, Procap réalise largement plus de prestations que ce que finance l'OFAS. Nous devons donc réfléchir, avec les régions, à la manière de développer nos prestations et de les financer à l'avenir. Cela fait aussi partie de la stratégie qui doit être approuvée lors de l'assemblée des délégué·e·s en juin.

### **Irene, au-delà de la sécurité financière, que considères-tu également important pour l'avenir de Procap ?**

Les personnes avec handicap sont devenues de plus en plus autonomes et exigeantes ces dernières décennies, ce qui est très positif. Il me tient à cœur d'encourager ce renforcement. Pour moi, cela constitue une autre tâche importante de Procap.

### **Peter, quels projets as-tu pour ta retraite ?**

J'ai l'intention d'en profiter, tout simplement. Je n'ai aucun projet particulier. J'ai été sollicité pour différentes activités et je vais sans doute continuer à utiliser mes connaissances en finances et comptabilité. Car en fin de compte, tout est une question de personnes et de chiffres. Et j'ai toujours été une personne qui aime les chiffres.



Irja Zuber  
Legale

## Quali sono i diritti di mio figlio?

Nostro figlio Lorenz ha quattro anni ed è affetto da trisomia 21. Segue un percorso di fisioterapia e di educazione pedagogico-curativa precoce che gli permette di fare dei progressi nella vita di tutti i giorni. Ma nonostante le terapie necessita di molte cure e assistenza da parte nostra. A quali prestazioni dell'AI abbiamo diritto?

Per i minori con disabilità l'AI prevede le seguenti prestazioni: provvedimenti sanitari, mezzi ausiliari, assegno per grandi invalidi e supplemento per cure intensive, contributo per l'assistenza e provvedimenti professionali. A partire dai 18 anni l'AI può concedere anche una rendita.

L'AI ha riconosciuto l'infermità congenita di Lorenz e assume i costi delle cure mediche legate alla trisomia 21, tra cui quelli per la fisioterapia. L'AI può però finanziare altri provvedimenti sanitari qualora si rendano necessari (ad es. interventi dello Spitex pediatrico, ippoterapia ed ergoterapia, apparecchi per le cure). Non appena Lorenz compirà 20 anni, l'AI si farà da parte e al suo posto subentrerà la cassa malati. L'AI continuerà tuttavia a finanziare i mezzi ausiliari di cui Lorenz necessiterà nella vita di tutti i giorni e a scuola, indipendentemente dall'età.

### Assegno per grandi invalidi e contributo per l'assistenza

Finora, a causa del cosiddetto anno d'attesa, Lorenz non ha ancora potuto beneficiare dell'assegno per grandi invalidi. Prima di concedere tale prestazione, l'AI verifica se a causa della disabilità la persona assicurata necessita di un aiuto per compiere determinati atti della vita quotidiana come vestirsi e svestirsi, alzarsi, sedersi e sdraiarsi, mangiare, provvedere alla pulizia personale, espletare i bisogni corporali, spostarsi nonché curare i contatti sociali. In questa valutazione l'AI tiene conto anche delle cure e della sorveglianza necessarie. Per riconoscere l'esistenza di una grande invalidità,

mette poi a confronto il bisogno assistenziale della persona minorenni negli atti summenzionati con quello di una persona senza disabilità della stessa età.

All'indirizzo [www.procap.ch/calculateur-api](http://www.procap.ch/calculateur-api) è disponibile il nostro simulatore di calcolo della grande invalidità. Se in due degli ambiti summenzionati e per un anno (anno d'attesa) si ricorre all'aiuto di terzi, sussiste il diritto a un assegno per grandi invalidi. Esso viene accordato già nel primo anno di vita solo in situazioni eccezionali o in caso di bisogno di cure e assistenza particolarmente elevato. I minori con disabilità, la cui cura richiede molto tempo supplementare, percepiscono anche un supplemento per cure intensive. Il diritto a tale supplemento viene accertato congiuntamente a quello per l'assegno per grandi invalidi. Per Lorenz vi consigliamo di richiedere un assegno per grandi invalidi mediante il formulario che trovate all'indirizzo: [www.ahv-iv.ch/it](http://www.ahv-iv.ch/it).

Le persone minorenni hanno diritto al contributo per l'assistenza se frequentano la scuola dell'obbligo in una classe regolare, seguono una formazione professionale nel mercato del lavoro regolare o percepiscono un supplemento per cure intensive per un bisogno di cure e di sorveglianza di almeno sei ore al giorno. Un contributo per l'assistenza permette di assumere assistenti. In tal caso Lorenz, rispettivamente voi in quanto genitori, diventereste datori di lavoro. Qualora decidiate di orientarvi verso questa soluzione, vi consigliamo di chiedere una consulenza per approfondire la questione.

### Formazione e rendita AI

Il Cantone, rispettivamente la scuola, è responsabile in materia di educazione pedagogico-curativa precoce e di tutti gli altri provvedimenti inerenti alla pedagogia curativa. Non appena si inizia a parlare di scelte professionali, in genere nel penultimo anno della scuola dell'obbligo, bisognerebbe coinvolgere l'AI che sostiene le scelte attraverso consulenze mirate e copre determinati costi (supplementari) legati alla formazione.

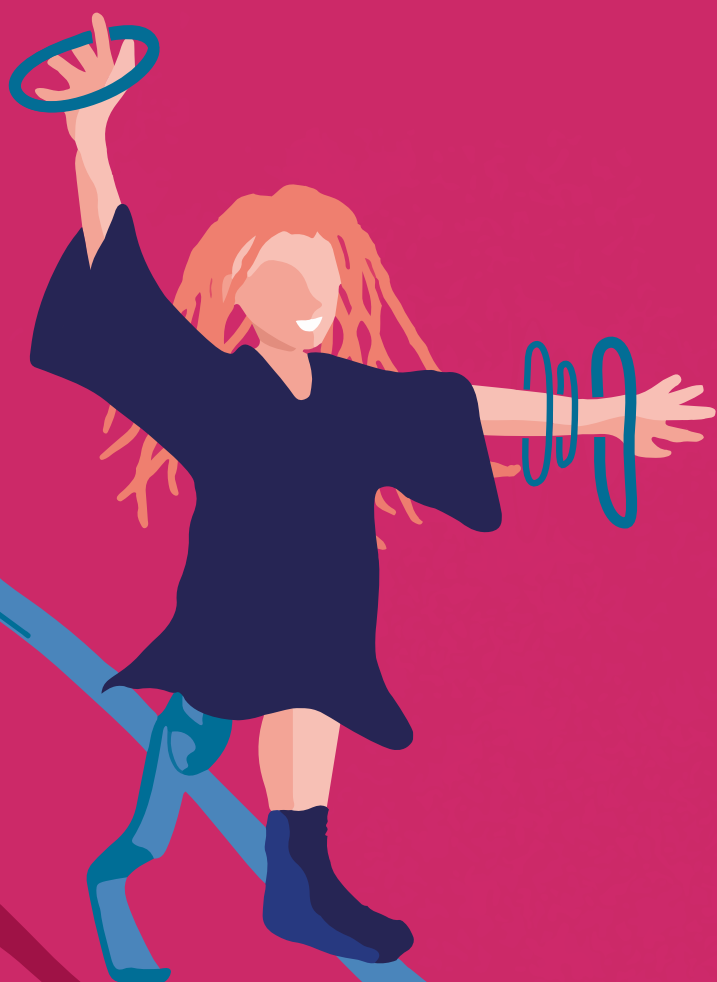
Al termine della formazione e a partire dal 18° anno di età, Lorenz riceverà probabilmente una rendita AI e potrà chiedere delle prestazioni complementari. In tal modo potrà provvedere autonomamente al proprio sostentamento, a prescindere dal fatto che viva in istituto, in un appartamento o a casa con voi.

Districarsi nel complesso mondo delle assicurazioni sociali non è facile, soprattutto se tale compito va ad aggiungersi alla gestione di una quotidianità già impegnativa di per sé. La guida di Procap dal titolo «Quali sono i diritti di mio figlio», interamente aggiornata nella primavera del 2022, offre informazioni utili a questo proposito. Procap propone inoltre un accompagnamento a lungo termine per minori con disabilità. Nel caso di Lorenz, potremmo assistervi fino a quando sarà adulto. Per maggiori ragguagli in merito vi consigliamo di rivolgervi al competente servizio di consulenza di Procap.

### Qui trovate la guida dal titolo

«Quali sono i diritti di mio figlio»:  
[www.procap.ch/livre-enfant](http://www.procap.ch/livre-enfant)

**Un aiuto e  
un sollievo  
concreti per  
i familiari**



Procap è un centro di competenza specializzato in materia di disabilità di bambine/i e giovani, riconosciuto a livello nazionale. Fra le sue prestazioni annovera i mandati di accompagnamento di lunga durata, nell'ambito dei quali segue minori con disabilità, dalla nascita all'età adulta. Il tutto basato sul principio secondo cui solo chi conosce i propri diritti può rivendicarli, a qualsiasi età.

**Testo** Sonja Wenger **Immagini** Simona Benanti

«Capire come funziona l'assicurazione invalidità non è così semplice», afferma Martin Boltshauser, responsabile del Servizio giuridico di Procap. Il diritto delle assicurazioni sociali comprende infatti un'infinità di disposizioni finalizzate ad applicare la legge, che cambiano di continuo. Per potersi districare in questa giungla di ordinanze e direttive, prendere le giuste decisioni e inoltrare documenti e domande secondo le modalità e le tempistiche previste servono notevoli conoscenze specifiche e molta esperienza.

I genitori di bambine e bambini con disabilità necessitano di molto tempo e risorse per le cure e l'assistenza dei loro figli, per cui la gestione delle assicurazioni sociali passa inevitabilmente in secondo piano. C'è sempre tuttavia qualche modulo da compilare o prestazione da calcolare, anche quando con l'AI fila tutto liscio. Con il passare del tempo bisogna pensare anche agli aspetti legati alla formazione, alla ricerca di un lavoro e alla definizione delle fonti di sostentamento, che si sommano alle preoccupazioni soggiacenti dei genitori rispetto a quel che sarà della loro figlia o del loro figlio quando non ci saranno più.

È qui che entra in gioco Procap, che attraverso il proprio Servizio giuridico propone fin dagli anni '90 il cosiddetto mandato di lunga durata, ovvero l'accompagnamento dei minori con disabilità sul lungo termine. «Se necessario li seguiamo dalla nascita alla maggiore età e a volte anche oltre», spiega Boltshauser. «Sappiamo per esperienza cosa significhi per un genitore occuparsi di una figlia o di un figlio con disabilità e quanto lavoro implichi. In questo ambito siamo in grado di offrire un aiuto concreto e un sollievo vero e proprio, anche perché disponiamo di una panoramica più ampia rispetto a quella dell'AI, che in genere si limita a trattare la richiesta del momento».

### **Assistenza e consulenza a tutto campo**

Nel quadro di un mandato di lunga durata, Procap fornisce alle famiglie di bambine e bambini con disabilità un'assistenza che va oltre la tradizionale consulenza giuridica. «Oltre ad aiutare le famiglie a presentare le richieste e compilare i moduli per l'AI, le assistiamo in tutte le questioni legate alla scuola, all'ingresso nel mondo del lavoro, alla protezione degli adulti e al diritto successorio» prosegue Boltshauser. «E insieme al nostro dipartimento di Politica sociale ci battiamo sul piano politico per migliorare la situazione globale».

Un mandato di lunga durata presenta molteplici vantaggi e permette anche di sgravare gli uffici AI e le Autorità regionali di protezione (ARP). «Le famiglie che ricevono le nostre consulenze sono meglio preparate nell'interazione con le assicurazioni sociali», continua Boltshauser. Le/i legali di Procap esaminano i dossier e anticipano i passi da intraprendere, il che «permette di riflesso di snellire le pratiche riducendo i nostri interventi».

In presenza di una disabilità è importante operare le scelte giuste già tra i 13 e i 15 anni, in modo da evitare lacune nell'erogazione delle prestazioni. Tuttavia, per muoversi correttamente, i genitori rispettivamente le curatrici e i curatori devono avere un quadro realistico delle potenzialità di sviluppo della bambina o del bambino.



A questo riguardo sorgono domande fondamentali, alle quali è importante poter dare una risposta: una/un giovane con disabilità può provvedere al proprio sostentamento con l'ausilio di una rendita AI e delle prestazioni complementari? Avrà la possibilità di integrarsi nel mondo del lavoro? Per il suo bene dovrebbe vivere in uno spazio abitativo protetto? O sarebbe in grado di gestire un proprio appartamento? «Solo chi conosce i propri diritti può rivendicarli. E indipendentemente dall'età, ogni decisione dell'AI va considerata secondo il motto: fidati, ma verifica».

### Le prestazioni aumentano e la situazione si complica

Nel 2006, Procap ha pubblicato per la prima volta la guida intitolata «Quali sono i diritti di mio figlio?» (vedi articolo a pag. 31), frutto dell'esperienza maturata nell'ambito dei mandati di lunga durata. Il volume, di cui nel frattempo sono stati venduti oltre 5000 esemplari, è diventato uno strumento pratico indispensabile, sia per le famiglie che per le professioniste e i professionisti. «Dai riscontri dei genitori vediamo che abbiamo colto nel segno, fornendo una risposta al loro bisogno di informazioni», afferma Boltshauser. Dal mese di aprile del 2022 la guida è disponibile nella versione rivista e aggiornata in lingua tedesca e nel corso dell'anno uscirà anche in lingua francese.

Leggendo il volume, che consente a genitori e personale specializzato di acquisire un'ampia base di conoscenze, la complessità del diritto delle assicurazioni sociali risulta evidente. «Quando abbiamo iniziato a proporre i mandati di lunga durata negli anni '90, era tutto più semplice», ricorda Boltshauser. La Svizzera si trovava ancora in una fase di crescita economica ed era relativamente facile ottenere il diritto a una rendita AI. «Oggi i criteri per la concessione sono molto più severi e nel contempo possono essere richieste molte più prestazioni, come i mezzi ausiliari elettronici, il contributo per l'assistenza e il supplemento per cure intensive».

### Collaborazione con gli ospedali pediatrici svizzeri

Circa 700 dei 2500 casi trattati annualmente dal Servizio giuridico di Procap riguardano mandati di lunga durata. In considerazione della crescente portata delle consulenze e dell'assistenza offerte alle famiglie con figlie e figli in situazioni di disabilità, Procap ha ampliato anche la propria rete di contatti con gli ospedali pediatrici svizzeri. «Dopo un progetto pilota realizzato con successo con il Kinderspital di Zurigo, abbiamo iniziato a collaborare intensamente con varie cliniche», racconta Boltshauser. «Offriamo consulenze giuridiche in loco e insieme ai servizi sociali regionali organizziamo corsi per il corpo medico».

Da poco abbiamo stretto una collaborazione anche nell'ambito del monitoraggio del nuovo disciplinamento in materia di indennità di assistenza per i genitori. Dal 1° luglio 2021, infatti, se un genitore deve interrompere la propria attività lucrativa per assistere una figlia o un figlio con disabilità ricoverato in ospedale ha la possibilità di beneficiare di un congedo di assistenza finanziato mediante le indennità di perdita di guadagno. Questa prestazione è tuttavia pressoché sconosciuta ed è quindi importante che i servizi sociali degli ospedali pediatrici ne parlino ai genitori. Procap sostiene tali servizi mettendo loro a disposizione corsi e schede informative.

### Forum dei genitori e altre storie di successo

Visto il forte aumento dei mandati concernenti minori, Procap ha creato in diverse regioni dei gruppi di autoaiuto per genitori, da cui è nata l'idea del forum pubblico. Si tratta di incontri annuali molto seguiti, durante i quali i genitori, affiancati da esperte ed esperti, affrontano argomenti importanti come quello del sollievo dei familiari curanti, dei sibling o della scuola inclusiva o separativa, rispondendo nel contempo alle domande del pubblico.

Grazie al grande coinvolgimento dei genitori, Procap può anche affrontare in modo mirato nuove esigenze individuali e ottenere così dei miglioramenti, come è avvenuto nel caso delle condizioni per l'erogazione dell'assegno per grandi invalidi e del supplemento per cure intensive che fino a poco tempo fa decadevano fin dal primo giorno di degenza ospedaliera. Negli anni, attraverso il suo impegno politico e i suoi servizi di consulenza e assistenza in ambito assicurativo e giuridico, Procap ha aiutato molte famiglie ad affermare i propri diritti e in molti casi a ottenere significativi sgravi finanziari. Ha inoltre conseguito importanti vittorie davanti al Tribunale federale su questioni fondamentali che le hanno permesso di scongiurare o contenere il peggioramento della prassi amministrativa dell'AI.



# Nuova edizione della guida «Quali sono i diritti di mio figlio?»

Il diritto delle assicurazioni sociali è complesso, articolato e soggetto a rapidi cambiamenti. La guida di Procap, rivista e aggiornata, è pensata per aiutare i genitori di bambine e bambini con disabilità a districarsi in questo ambito così complesso.

Testo Sonja Wenger

Da fine aprile 2022 è ottenibile presso Procap Svizzera la sesta versione completamente rivista e aggiornata della guida dal titolo «Quali sono i diritti di mio figlio?». Pubblicata per la prima volta nel 2006, questa guida, incentrata sul diritto delle assicurazioni sociali e destinata ai genitori con figlie e figli in situazione di disabilità, è ormai un classico e uno strumento imprescindibile per tutte le persone che desiderano farsi un quadro dell'assicurazione invalidità (AI) in modo rapido e semplice.

Le giornate delle famiglie con bambine o bambini disabili sono scandite dal lavoro di cura e accudimento, spesso impegnativo, e dal notevole carico amministrativo derivante dalla compilazione dei moduli e dal conteggio delle prestazioni. Il tempo che rimane loro per occuparsi delle assicurazioni sociali è scarso e insufficiente, considerato che si tratta di un ambito giuridico estremamente complesso e articolato, caratterizzato da centinaia di disposizioni soggette a rapidi cambiamenti.

Tuttavia, dalla nascita di una figlia o di un figlio con disabilità fino al suo ingresso nell'età adulta, i genitori sono chiamati a prendere

tutta una serie di decisioni importanti che hanno ricadute finanziarie non indifferenti. Ed è quindi fondamentale che verifichino per tempo quali sono gli aspetti da annunciare e le assicurazioni da contattare, in modo da evitare di perdere il diritto alle prestazioni.

La guida è all'altezza delle aspettative. Corredata di numerosi esempi concreti, tratti dalla prassi di Procap in materia di consulenza, illustra i problemi correnti con cui i genitori sono confrontati. Contiene molteplici consigli utili – ad esempio per la preparazione degli incontri con l'AI – e modelli di calcolo per determinare il grado di invalidità e di grande invalidità. Spiega nei dettagli che cosa s'intende per «atti ordinari della vita», quali categorie di mezzi ausiliari esistono e com'è definito dall'AI il concetto di grande invalidità. Descrive infine con precisione le varie procedure.

Il volume è completato da una checklist concernente il passaggio all'età adulta e da una sezione nella quale le/i legali di Procap affrontano altre questioni giuridiche, come l'eredità e la previdenza, le spese per i viaggi, la protezione degli adulti, la curatela nelle sue varie declinazioni e le opzioni di sostegno e

di agevolazione supplementari per le persone con disabilità.

## Was steht meinem Kind zu?

Ein sozialversicherungsrechtlicher Ratgeber für Eltern von behinderten Kindern, disponibile in tedesco e francese, 6a edizione completamente aggiornata. Copertina rigida, 204 pagine, fr. 35.00 + spese di porto (anche per i soci), ISBN 978-3-033-09157-3. Il volume è disponibile in commercio in versione cartacea ed elettronica (eBook), sotto forma di Book on demand (BOD) o sul sito [www.procap.ch/livre-enfant](http://www.procap.ch/livre-enfant).



## Was steht meinem Kind zu?

Die wichtigsten Leistungen der Sozialversicherungen in Kürze

# Casse-tête

Arrache-compulsif de plumes	Partie de l'intestin	Comité international olympique	Afrique Équatoriale	Petit d'un é-chassier	Perroquet néo-zélandais	Pas mentionnées	Chicaner sur des riens	Il passe sous Paris	À l'intérieur	Sans quoi	Article arabe	Qui a pris ses jambes à son cou	Jeune lagomorphe	
			18		Région vaudoise (2 mots)							14		
Maintiendra avec une attache					Volcan des Canaries		Affluent du Guadalquivir					Empereur germanique	Qui n'est pas fréquent	
Directions opposées			Qui a ce qu'il a demandé	Caruso en était un		15			Manière de faire		Prêter l'oreille			
Somme d'argent risquée		Qui ont besoin d'une douche					Capitale du Sénégal	Fromage italien				20		
				Repas léger (2 mots)			Division d'un signe du zodiaque				Très grande quantité (fam.)	Voyelles de Lulu		
Minéral de couleur verte	Île des Philippines	Sans précédent		Prénom de Poe		10		Sac pour faire le marché		Se porte avant de boire			9	
							Mis sur la balance	Fibre textile naturelle				13	Écrit (fam.)	Nouveau mari de la mère
On y trouve des étudiants		16		Noix du pacanier			Sert à lever de lourdes charges			On la lève pour partir		Dynamisme (fam.)		
Monoxyde de carbone			Un ancêtre du smartphone					Grosse lanterne		Pays du sud-ouest de l'Afrique				
Les poissons en ont					Relatif à deux organes paires			Ensemble des animaux				17	Relatif au cheval	Industriel italien † (Enzo)
	19		Alliance, convention	Fis avancer le bateau					Il contient le cerveau		Amplificateur optique			
Coucou d'Amérique du Sud	Qui se casse facilement	Aliments à base de blé dur						Très en colère (fam.)	Biscuit sec fribourgeois					
Crème moulée					Rayé d'une liste		Architecte suisse † (Louis)				Elles ont souvent des feuilles	Barrés au centre		
Qui manque d'objectivité		Se terminer par le même son		Prénom masculin					Créatures	Chaque livre en a un				
						1	Heurter un obstacle	Pour conclure				7	Rendre difficile à lire	Aurochs
Groupeement économique			Qui n'est pas semblable		Instrument pour frapper					8	Arrêt bref d'une chose pénible	Encore à cuire		
Variante du préfixe in		12	Les générations passées					Il habite peut-être Stockholm	Rencontrer de nouveau					
Transmis par héritage					De retour chez lui		Ex-joueuse de tennis (Monica)					Connu de près	Comme Jack Sparrow	
Fin d'escalier			Accès de colère ou de folie	Il fut allaité par une louve		11			Mesure de la masse		Pieds de vigne	2		
Organe reproducteur végétal	Bateau malais	S'époumoner				5		Pays de Gandhi	Poteau pour les condamnés				Sommet des Alpes italiennes	
				Une bouleversée			Il manque de bon sens				Crêpe vietnamienne	Rendez-vous		
Personne qui conduit un bac		Ouvrent le spectacle		Élément grec signifiant peuple				Bluesman † (USA; Bo)				6	Symbole du tennis	
						3							4	Fait la pluie et le beau temps
Trou pour une poutre				Déesse de la vengeance										

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

Vous trouvez toutes les solutions à la page 39.



# Casse-tête

## Bimaru

Le chiffre à côté de chaque colonne et de chaque ligne indique le nombre de cases occupées par les navires. Ils ne peuvent pas se toucher et doivent être complètement entourés par l'eau, sauf s'ils touchent le bord.

Moyen

Diagram for Bimaru Moyen showing a 10x10 grid. The grid is surrounded by numbers: 2, 0, 4, 1, 1, 4, 0, 2, 2, 4 on the bottom and 2, 3, 1, 2, 3, 0, 5, 1, 1, 2 on the right. Above the grid are icons for ship types: a 4x1 ship, a 3x1 ship, a 2x1 ship, a 1x1 ship, a 2x2 ship, and a 3x2 ship. The grid contains a 3x2 ship at (row, col) (5, 6) to (7, 8), a 2x1 ship at (7, 4), a 2x1 ship at (7, 5), and a 1x1 ship at (9, 8).

Difficile

Diagram for Bimaru Difficile showing a 10x10 grid. The grid is surrounded by numbers: 2, 2, 4, 0, 5, 2, 3, 1, 0, 1 on the bottom and 1, 1, 3, 0, 2, 7, 1, 1, 3, 1 on the right. Above the grid are icons for ship types: a 4x1 ship, a 3x1 ship, a 2x1 ship, a 1x1 ship, a 2x2 ship, and a 3x2 ship. The grid contains a 3x2 ship at (2, 2) to (4, 4).

## Sudoku

Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3x3.

Moyen

			9	7		8		
						6		
9	2				5			
		2	5		9			8
7				3				5
4			8		7	9		
			6				7	1
		3						
		9		2	8			

Difficile

		9	5			7	2	
1				8				3
			6				4	
		3	6		4	2		
		4		9		1	6	
	7				8			
5				6				2
	8	2			4	3		

Vous trouvez toutes les solutions à la page 39.



Visite des lieux sur l'Uetliberg zurichois : les chemins de randonnée sans obstacles de SuisseMobile seront également accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes grâce à l'application « MyWay Pro ».

# Sur la bonne voie avec le GPS, la fonction vibreur et le guidage vocal

Depuis peu, les sentiers de randonnée sans obstacles de SuisseMobile sont aussi accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes grâce à l'application « MyWay Pro ». Fin mars, l'équipe du projet est venue la présenter aux médias de Suisse alémanique à l'occasion d'une randonnée sur l'Uetliberg à Zurich.

**Texte** Sonja Wenger **Photos** Markus Schneeberger

Même la météo était de la partie en ce matin de fin mars. Après plusieurs jours de pluie, le ciel s'est enfin dégagé pour quelques heures, assez longtemps pour faire de l'événement médiatique sur l'Uetliberg à Zurich un succès. Ce jour-là, Procap Voyages et Sport, SuisseMobile et la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) ont présenté aux médias de Suisse alémanique l'appli « MyWay Pro » pour les sentiers de randonnée sans obstacles. Ces deux dernières années,

grâce à l'application, les 78 sentiers sans obstacles que compte actuellement SuisseMobile dans tout le pays ont été rendus accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes.

L'appli « MyWay Pro » (pour iOS) avait été initialement conçue pour aider les personnes avec handicap de la vue à s'orienter et se déplacer dans l'espace public. Désormais adaptée aux sentiers de randonnée sans obstacles, elle leur permet aussi de s'adonner à l'activité



de loisirs préférée de la population suisse. La localisation par GPS permet à «MyWay Pro» de toujours savoir à quel endroit on se trouve. La fonction vibreur de l'appareil portable indique la direction à suivre, tandis que le guidage vocal de l'application donne par exemple des informations sur le revêtement du sentier ou sur les éventuels points de repère tels qu'une fontaine, un banc ou un lampadaire. Mais ce n'est pas tout: l'appli permet aussi de concevoir son propre parcours en saisissant soi-même les différentes étapes.

### Où suis-je, par où aller, où sont les dangers ?

Lors de la randonnée sur l'Uetliberg, Urs Kaiser nous explique comment l'application fonctionne dans la pratique. Il est président d'honneur de l'Apfelschule (Ecole de la pomme), une école qui forme les personnes avec handicap de la vue aux technologies numériques. Lui-même randonneur invétéré et grand fan de l'application, il nous montre de manière saisissante avec quelle précision la fonction vibreur et le guidage vocal lui indiquent le chemin à suivre sur un segment de l'itinéraire Albisgrad-Höhenweg. Urs Kaiser ne se fie toutefois pas exclusivement à l'appli : il utilise aussi sa canne blanche pour vérifier, par exemple, les indications sur le sentier. «Mais l'application m'offre exactement ce dont j'ai besoin», affirme Urs Kaiser. «En randonnée, je dois toujours savoir où je suis, par où aller et quels dangers se trouvent sur ma route.» Sur ces mots, il dépasse d'un pas rapide et assuré les autres personnes présentes sur le chemin.

L'utilisation de l'application demande néanmoins un peu d'entraînement, comme l'auteure de ces lignes a pu s'en rendre compte : au premier essai, elle a été bloquée dès l'installation du guidage vocal. L'Apfelschule offre donc aux personnes aveugles et malvoyantes diverses formations sur l'utilisation des appareils numériques et des applications telles que «MyWay Pro». Le nom «Ecole de la pomme» vient directement d'Apple : l'iPhone était en effet le premier téléphone multifonctions à avoir intégré très tôt dans son système d'exploitation des fonctions d'accessibilité comme VoiceOver ou Siri pour les personnes avec un handicap de la vue.

«Ce smartphone a été une révolution dans le domaine du handicap de la vue - aujourd'hui, on n'imagine plus le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes sans lui», confirme Luciano Butera de la FSA. Aux côtés d'Helena Bigler de Procap Voyages et Sport et de Martin Utiger de SuisseMobile, c'est lui qui a dirigé le projet d'adaptation de l'application «MyWay Pro» aux sentiers de randonnée sans obstacles.

### Perfectionner l'appli et créer de nouvelles expériences

Les informations utilisées par l'application ne doivent toutefois pas uniquement être saisies, mais aussi maintenues, actualisées et développées. «Nous contrôlons actuellement la description des sentiers de randonnée sans obstacles tous les trois ans», explique Helena Bigler. Mais ce qui compte surtout pour l'heure, c'est que les parcours et l'appli soient utilisés. «Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons perfectionner les fonctions et les adapter aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs.»

Le projet entre à présent dans sa prochaine phase avec un nouveau sponsor. Le constructeur automobile Porsche va soutenir financièrement le développement des sentiers de randonnée sans obstacles. Cela permettra à Procap Suisse de réaliser de nouvelles adaptations au niveau de l'infrastructure et des informations relatives aux sentiers existants et de créer une valeur ajoutée pour les personnes avec divers types de handicap. Parmi d'autres projets envisagés figurent un audio-guide décrivant le paysage et les points de vue, un sentier sonore, des aires de pique-nique sans obstacles ou encore une plateforme panoramique surélevée pour les personnes en fauteuil roulant.

---

**Pour obtenir des explications détaillées sur l'utilisation de l'appli «MyWay Pro», consultez le site internet de la FAS :**  
<https://tinyurl.com/MyWayProFR>

# Une action pour réveiller l

Plus de 1000 personnes venues de toute la Suisse se sont retrouvées à Berne le 9 mars pour défendre les droits et l'autodétermination des personnes en situations de handicap ainsi que pour rappeler aux politicien·ne·s leur responsabilité dans la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux personnes handicapées.

Texte Ariane Tripet Photo Markus Schneeberger



# es responsables politiques



Mercredi 9 mars, environ 12h15. Comme d'habitude, la gare de Berne est bondée. Mais aujourd'hui, on sent une ambiance particulière. Ça et là, de petits groupes avancent d'un air enthousiaste et décidé, banderoles et réveils à la main. Ils se dirigent vers la Waisenhausplatz, où plusieurs centaines de personnes affluent à pied, en chaise roulante ou en car. Elles sont là pour une unique et même raison : faire entendre leurs voix, portées par une dizaine d'oratrices et d'orateurs du monde politique et associatif, dont Laurent Duvanel, président de Procap Suisse, qui exprime les revendications des personnes présentes par ces mots :

« Nous manifestons pour montrer que nous sommes directement touché·e·s par la lenteur des autorités suisses à concrétiser réellement leurs promesses concernant l'accès aux quais de gare, aux WC, au vote, à un travail ou encore aux documents administratifs. Les outils existent, la Convention de l'ONU aussi. Or, depuis sa signature, nous avons attendu et attendu pour avoir le choix de participer, de déterminer notre destin comme citoyennes et citoyens autonomes. »

Résumons maintenant nos demandes. Vous le savez, Inclusion Handicap et Procap sont là pour répondre aux besoins des personnes avec handicap. Quels sont les éléments indispensables à une vie sereine ?

Il y a les besoins vitaux, liés à la physiologie humaine ; les besoins de protection et de sécurité ; les besoins sociaux liés à l'appartenance à un groupe ; et les besoins d'estime de soi et de reconnaissance, bases de la confiance en soi et du respect.

Chaque individu, peu importe sa position dans la société, sa situation physique ou mentale, a besoin de ces éléments en vue de l'accomplissement de lui-même. Notre message, à répéter aux responsables, est simple : les personnes en situations de handicap veulent pouvoir avoir le choix d'accéder partout, à tout, si possible.

A la fin des discours tantôt inspirants, émouvants ou stimulants, il est 14h. Et là, la magie opère : des centaines de réveils sonnent en chœur. Ils sonnent l'heure de l'espoir. Ils sonnent l'heure de la lutte commune pour une réelle prise en compte des besoins des personnes en situations de handicap.

# La différence sans préjugés



Laurent Duvanel  
Président Procap Suisse

Avec les enfants en situations de handicap, rien ne va de soi : certains lieux de la petite enfance sont peu ou pas accessibles, et les vacances demandent des talents d'organisation rares.

Le regard des autres mêmes sur un·e enfant en situations de handicap est parfois cruel : « Tu es tout cassé », constate une gamine en croisant un jeune présentant plusieurs malformations. La rencontre a lieu dans la salle de jeu d'un service de pédiatrie, où l'inclusion est vécue au quotidien.

Dans le cadre hospitalier, Procap œuvre en faveur du vivre-ensemble, par exemple pour que les enfants en situations de handicap puissent suivre l'école pendant leur traitement. Par ailleurs, nos conseillers·ères fournissent le plus tôt possible, et sans relâche, des pistes pour obtenir des prestations AI à long terme. Cela évite beaucoup de pape-rasse et de découragement, et contribue ainsi à réduire la précarité sociale due aux difficultés administratives.

L'intégration des petit·e·s en situations de handicap est un défi complexe pour notre société, que Procap contribue à relever avec des solutions pratiques et concrètes.

## Impressum

**Editrice** Procap Suisse **Tirage** 24 500 (total, version française : 4600), parution quatre fois par année **Edition et rédaction** Magazine Procap, Frohburgstrasse 4, 4600 Olten, info@procap.ch, tél. 062 206 88 88, www.procap.ch **Compte pour les dons** IBAN CH86 0900 0000 4600 1809 1 **Direction de rédaction** Sonja Wenger **Ont collaboré à ce numéro** Martin Boltshauser, Patrick Dubach, Laurent Duvanel, Irene Hodel, Miriam Hürlimann, Isabelle Jaccaud, Peter Kalt, Franziska Lüthy, Anna Pestalozzi, Markus Spielmann, Ariane Tripet, Corinne Vonaesch, Irja Zuber **Traduction** Andréane Leclercq, Flavia Molinari, Magali Züblin **Page de titre** Simona Benanti **Concept et layout** Corinne Vonaesch **Correction** db Korrektorat, Bern **Annonces** Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrütistrasse 44, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, info@fachmedien.ch **Impression et expédition** Merkur Druck AG, Gaswerkstrasse 56, 4900 Langenthal **Changement d'adresse** à signaler au Secrétariat romand de Procap, tél. 032 322 84 86 **Abonnement** non-membres (par année) CHF 20.-, à l'étranger CHF 40.-, ISSN 1664-4603 **Délaï de rédaction** du n°3/2022 3 août 2022; parution 5 septembre mai 2022.



**Le focus du  
prochain magazine :**  
En route avec Procap

# Envie d'ailleurs? Soif de découverte ou besoin de vacances?



Depuis plus de 25 ans, l'équipe de Procap Voyages et Sport est spécialisée dans les vacances sans obstacles, offres d'activités sportives et de loisirs et promotion de la santé pour personnes avec et sans handicap.

**procap**

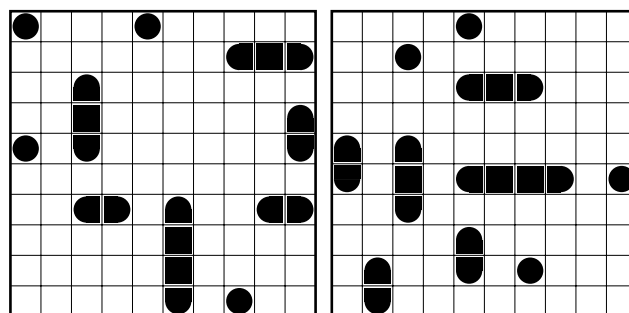
Pour personnes avec handicap.  
Sans compromis.

## Solutions des casse-tête

De la page 24.

■■■■■K■■■E■■■■E■L  
 P I C A G E ■ T E R R E S A I N T E  
 ■ L I E R A ■ U ■ G E N I L ■ F ■ V  
 ■ E O ■ U ■ T E N O R ■ N ■ O U I R  
 ■ O ■ S A L E S ■ T ■ F O N T I N A  
 E N J E U ■ I ■ D E C A N ■ H ■ U  
 ■ ■ R ■ E D G A R ■ C ■ T O A S T  
 O L I V I N E ■ K ■ C O T O N ■ U ■  
 ■ U N I ■ C ■ P A L A N ■ N ■ P E P  
 ■ C O ■ P A G E R ■ B ■ A N G O L A  
 ■ O U I E S ■ S ■ F A U N E ■ N ■ R  
 A N I ■ C ■ R A M A S ■ C ■ E D F A  
 ■ ■ P A T E S ■ N ■ C R O Q U E T  
 ■ F L A N ■ N ■ F A V R E ■ U ■ R R  
 ■ R ■ C ■ R A O U L ■ A ■ T I T R E  
 P A R T I A L ■ R ■ E N F I N ■ A ■  
 ■ G I E ■ D ■ B A T T E ■ G ■ C R U  
 ■ I M ■ A I E U X ■ R ■ R E V O I R  
 ■ L E G U E ■ T ■ S E L E S ■ D ■ U  
 ■ E R ■ T ■ R E M U S ■ P ■ C E P S  
 ■ ■ C R I E R ■ E ■ P I L O R I ■  
 S P O R E ■ N ■ I D I O T ■ T ■ R V  
 ■ R ■ I ■ E T H N O ■ I ■ N O T A I  
 P A S S E U R ■ D I D D L E Y ■ T S  
 ■ O P E ■ N E M E S I S ■ M E T E O

Bimaru



Sudoku

3	4	1	9	7	6	8	5	2	
8	5	7	3	1	2	6	9	4	
9	2	6	4	8	5	1	3	7	
6	3	2	5	4	9	7	1	8	
7	9	8	2	3	1	4	6	5	
4	1	5	8	6	7	9	2	3	
2	8	4	6	9	3	5	7	1	
1	6	3	7	5	4	2	8	9	
5	7	9	1	2	8	3	4	6	
8	4	9	5	3	1	7	2	6	
1	6	7	4	8	2	9	5	3	
3	2	5	6	7	9	8	4	1	
7	3	6	1	4	5	2	9	8	
9	1	8	7	2	6	5	3	4	
2	5	4	8	9	3	1	6	7	
4	7	3	2	5	8	6	1	9	
5	9	1	3	6	7	4	8	2	
6	8	2	9	1	4	3	7	5	

# EXMA VISION

Une prestation de la FSCMA

## Autonome et mobile



Grâce à l'Exma VISION, la FSCMA propose toute l'année une exposition qui suggère des idées et apporte des solutions pour favoriser l'autonomie et l'habitat sans obstacle :

- rollators, fauteuils roulants, scooters
- lifts d'escalier à plate-forme ou à siège
- lits électriques et aides aux transferts
- moyens auxiliaires pour la salle de bains et la cuisine

Une visite de l'Exma VISION vaut la peine – nos spécialistes vous donnent des conseils, avec compétence et en toute indépendance.

### Exma VISION

Industrie Süd, Dünnerstrasse 32, 4702 Oensingen  
T 062 388 20 20, exma@sahb.ch, www.exma.ch



**HÖGG**  
LIFTSYSTEME

### LAUSANNE

☎ 021 800 06 91

### ST.GALLEN

☎ 071 987 66 80

### BERN

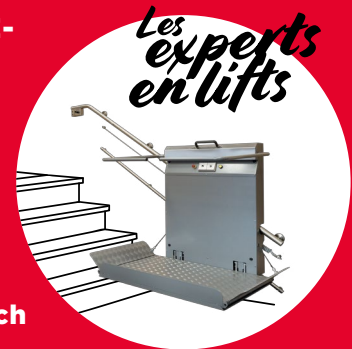
☎ 033 439 41 41

## MONTE-ESCALIERS

LIFTS À PLATE-FORME

LIFTS À SIÈGE

HOMELIFTS



[www.hoegglift.ch](http://www.hoegglift.ch)

5 ANS DE GARANTIE



## Pour le respect et l'égalité des droits – sans conditions

Contribuez à créer une société inclusive où la différence est considérée comme une opportunité et un enrichissement.

Votre solidarité encourage les personnes en situation de handicap et leur donne des moyens d'actions. Merci beaucoup pour votre don.

Compte pour les dons: IBAN CH86 0900 0000 4600 1809 1  
[www.procap.ch](http://www.procap.ch)



**procap**

Pour personnes avec handicap.  
Sans compromis.